Paul Raynaud

Barthélemy

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1723

Né à Hyères, en 1705

Mort à Paris rue Chapon, 24 Mars 1790.

N° 4

JESVS
MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet
prêtre de l'Oratoire
Archiviste.

Voir :

J. Regnault : Vie de Chr. de Beaumont : I, p. 256.

Blampignon : Correspondance Massillon, p. 335.

Adry V, 9

Paul Raynaud

de l'Oratoire

Voir :

Odry : T. V. p. 9. =	Ci-devant de l'Oratoire.
Histoire des hommes illustres de Provence	Né à Hyères en 1705 - Reçu en ~~[illegible]~~ 1723. Mort en 1790, âgé de 85 ans
France littéraire.	Remporta le prix de prose et de poésie à l'Académie française en 1737.
Dictionnaire des prédicateurs Lyon 1757. ~~[illegible]~~ p. 224.	Discours qui a remporté le prix d'éloquence au jugement de l'acad. fr. en l'année 1737, par le P. Reinaud, de l'Orat., qui a aussi remporté celui de poésie.
~~Bougerel I. 78~~.	S. n. d. l. De l'Imprimerie de J. B. Coignard 1737. in 12. p.p. 313-316.
Bicaïs II. 832.	C'est un extrait de quelque recueil — (sur ce sujet : qu'il est avantageux de n'être ni pauvre, ni riche.)
Regnault : Chr. de Beaumont I. 256.	Se trouve aux Archives Nles M. 237.
Blampignon : Correspondance de Massillon p. 335	Il a composé des vers adressés au roi à son retour de l'armée en 1744 et
Dassy : l'Académie de Marseille = Marseille. Barlatier 1877. in 8°.	une Ode sous ce titre : Le grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages.
	On a de lui dans le Parnasse Chrétien :
Artaud : Athenaeum Massiliense pages 626	1° L'ode sur la grandeur de Dieu manifestée par ses ouvrages.
Quérard Fr. littéraire. Paris 1835 T. VII p. 476	2° Josué, poème
	3° Le mépris des richesses couronné par les Jeux Floraux en 1732.
Ami de la religion et du roi T. XXXV p. 59	Il prêcha en 1753 à N. D. de Paris
	Le dict. des prédicateurs cite les fragments d'éloquence T. I. p. 93.

Biographie classique Didot 1825 T. II. 173.	Pieux et modeste Oratorien, refusa deux fois l'offre qui lui fut faite d'un évêché. Il était né à Hyères, en Provence, patrie de Massillon, et il se distingua, comme lui, par la simplicité et la pureté de ses moeurs et par cette éloquence douce qui parle au coeur. Un de ses plus célèbres sermons est celui sur les spectacles.

2

P. Sugold — On a de lui :

Suppl. bibliog.

+ Discours contre les spectacles.

+ La flatterie des cours, Ode, Jeux Floraux 1734, p. 18.

+ Les merveilles de la nature. Ode, à la tête du recueil des Jeux Floraux de 1734. Il l'a donnée plus correcte au Mercure de 1735.

+ Elévation à Dieu par la contemplation de ses ouvrages. Ode, Mercure de juillet 1735 (de govers) {p. 1503.

On la trouve encore dans : Choix de poésies morales et chrétiennes depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours | Paris. Briasson. 1740. 3e volume. p. 310-314.

+ Deux autres de ses odes concoururent, l'une intitulée : Le création du monde, et l'autre : Les Jardins de Versailles. Le 1er a été imprimé mal à propos sous le nom de Riencourt, demeurant à Paris.

+ Sur le mépris des richesses 1733. 1er prix des Jeux floraux. Imprimé dans le recueil de cette année et dans le Mercure de Juin 1733 p. 1125.

+ Eloge de M. le Maréchal de Villars. Ode dans les recueils de l'Acad. de Marseille.

+ Discours sur ces paroles de Sénèque : Neminem adversa fortuna comminuit, nisi quem secunda decipit. Ce discours a remporté le prix de l'Acad. de Marseille en 1732.

+ Ode sur les progrès de la tragédie sous le règne de Louis le Grand. Cette ode a concouru la même année pour le prix de l'Acad. française et a été dans le recueil de la même année.

+ Poème, intitulé : Josué, a concouru la même année pour le prix des Jeux floraux et a été imprimé dans le recueil.

+ La Grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages. ode, Paris. Desprez 1770 in 4°.

+ Vers au roi à son retour de l'armée. 1744

Son portrait aux Archives Nles

M. 219.

Il a remporté en 1737 les prix de prose et de poésie à l'Acad. française.

2

P. Sugold = On a de lui :

Suppl. bibliog.

+ Discours contre les spectacles.

+ La flatterie des cours, Ode, Jeux Floraux 1734, p. 18.

+ Les merveilles de la nature. Ode, à la tête du recueil des Jeux Floraux de 1734. Il l'a donnée plus correcte au Mercure de 1735.

+ Élévation à Die ... Ode de 90 vers ... juillet 17..
On la trouve encore dan...

+ Deux entres ...
Le création d...
Les Jardins ...
Riencourt, ...

+ Sur le mépris ...
recueil de ...

+ Eloge de M. le ...

+ Discours sur ...
quem secun...

+ Ode sur les ...
concouru la même année pour le prix de l'Acad. française et a été dans le recueil de la même année.

+ Poème, intitulé : Josué, a concouru la même année pour le prix des Jeux floraux et a été imprimé dans le recueil.

+ La grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages. ode. Paris. Desprez 1770 in 4°

+ Vers au roi à son retour de l'année. 1744

Son portrait aux Archives N^{les}

M. 219.

Il a remporté en 1737 les prix de prose et de poésie à l'Acad. française.

4

Renaud (de l'Or)
~~Les~~

Les progrès de l'art du génie sous le règne de Louis le Grand ~~...~~ essai

p. 329 Paris J B Coignard 1737 in 4

N... de l'ar.
Le portrait de l'opinion

ode,

p. 443.

Nouvelles Ecclésiastiques

Nouvelles Ecclésiastiques du 31 juillet 1749, page 121,

Il restait le P. Bossuge et le Père Raynault, que le R. P. de la Valette voulait faire approuver, et qui paraissaient se rendre plus difficiles que leurs confrères. Le premier est ....
Le second, célèbre prédicateur, d'une conscience assez timorée, mais plus versé dans les belles lettres que dans la théologie, n'ayant que peu ou point de notions des matières contestées, ébranlé en partie par l'autorité du général, s'est trouvé entraîné comme malgré lui par l'attrait séduisant du succès de ses prédications : écueil fatal, contre lequel ses confrères et ses amis ont toujours craint qu'il n'échouât. On le vit entrer dans cette carrière en un temps où tout le monde voyait qu'il ne pourrait la fournir jusqu'au bout, sans fléchir le genou devant la malheureuse idole de notre siècle; et tandis que tous les sincères prédicateurs de la vérité avaient, dans sa congrégation surtout, la bouche fermée, on était étonné qu'il eût seul la liberté de parler. Cette situation faisait trembler pour lui, et l'on craignait qu'il n'eût déjà fait en secret la démarche fatale qu'il vient de faire ouvertement; et néanmoins à contre-cœur, en rechignant, ainsi que le P. Bossuge et lui s'en sont expliqués en propres termes.

du 1 octobre 1749, page 157

Le P. Raynault, de l'Oratoire, a prêché dans l'église de St Sauveur, le 6 août, fête de la Transfiguration, un sermon qui causa beaucoup de surprise. On y fut attentif, parce que c'était la première fois qu'il montait en chaire, depuis qu'il en a payé si cher la permission. Son plan était, Jésus-Christ plénitude de vérité, plénitude de grâce, plénitude de gloire. Dans le second point, pour prouver qu'en Jésus-Christ est la plénitude de la grâce, il dit que l'homme était corrompu dans l'esprit et dans le cœur. A la corruption de l'esprit, J.C. a opposé la sainteté de sa doctrine : à la corruption du cœur, la sainteté de sa vie. Un Jésuite, pour ne pas dire un pélagien, ne se serait pas exprimé autrement. Qui le croirait? C'était pourtant un fameux père de l'Oratoire qui parlait. Mais c'est un de ceux qui ont été à l'archevêché rendre hommage à une bulle, où les vérités de la grâce sont si étrangement maltraitées. Le P. Raynault aurait-il voulu prouver par là, combien sa soumission à ce décret est sincère? Il se reproche, dit-on, la démarche qu'il a faite auprès de M. l'archevêque; mais quels remords ne devrait pas lui causer un sermon où il canonise la doctrine erronée de la Bulle dans la chaire de vérité? Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que St Augustin fut cité dans ce sermon. Le P. Raynault n'aurait-il lu ce Père de l'Eglise que dans la Bibliothèque des Prédicateurs? S'il était un peu versé dans la lecture de ce saint docteur, il y aurait appris que les exemples et la doctrine sont les grâces de Pélage; grâces purement extérieures qui laissent le cœur dans son impuissance pour le bien, si elles ne sont accompagnées de la vraie grâce de J.C. qui donne ce qu'elle commande, en opérant en nous le vouloir et le faire. Il y aurait appris que réduire la grâce aux exemples et à la doctrine, c'est ôter la différence essentielle des deux Alliances, et anéantir le mérite de la mort de J.C. Il est vrai qu'il parle de la grâce intérieure dans un autre endroit de ce sermon; mais il n'en dit pas un mot dans l'endroit essentiel dont il s'agit; et l'on aimerait beaucoup mieux que ce fût par ignorance que par prévarication, s'il est permis de parler ainsi. Dire que J.C. a remédié à la double prévarication de l'esprit et du cœur par la sainteté de sa vie et celle de sa doctrine, sans ajouter que c'est la grâce qui nous fait imiter l'une et pratiquer l'autre, c'est donner à entendre, comme Pélage, que la grâce intérieure peut être utile, mais qu'elle n'est pas nécessaire. J.C. est donc mort en vain, puisque la grâce, qui est le prix de son sang, ne nous est pas nécessaire. Le P. Raynault n'a pas sans doute étudié cette matière, avant de s'exposer à la prêcher.

du 11 septembre 1753, page 147.

Mais l'événement de ce genre qui a dû surprendre davantage le public : celui qui marque plus clairement l'esprit destructeur de M. l'archevêque, le but et le plan de son administration, c'est l'interdit du R.P. Raynaud de l'Oratoire, qui avait prêché à Notre Dame le carême dernier avec un concours et un applaudissement, dont on convient n'avoir point vu d'exemple dans cette Métropole. Si Monsieur l'archevêque a prétendu attribuer à un complot, à une cabale de jansénistes, la multitude incroyable d'auditeurs que cet oratorien a attirés à ses sermons, depuis le commencement de sa carrière jusqu'à la fin; ce prélat a encore bien de la besogne à faire; car il faut, sur ce pied là, que tout Paris soit janséniste, sans en excepter le chapitre entier de son Eglise, qui peut-être n'a jamais assisté si régulièrement au sermon, que pendant ce carême du P. Raynaud. Ce n'était pas l'exemple

du chef que les membres suivaient. Ce n'était pas même pour faire sa cour au prélat, que le clergé nombreux de cette église assistait à tous les sermons avec un empressement et une assiduité remarquables. Il n'y en avait point où il ne se trouvât quelqu'un des grands vicaires de confiance. M. Urvoi, en particulier, n'en manquait presque pas. Si le prédicateur eût avancé quelque erreur, quelque proposition hétérodoxe, il fallait le faire rétracter, ou l'interdire sur le champ. Mais attendre la fin de sa station, et après que tout Paris a applaudi à son éloquence et à sa doctrine ; l'interdire, sans avoir à lui reprocher qu'il ait rien avancé de contraire à la saine doctrine et aux bonnes moeurs, c'est, il faut l'avouer, ne pas même respecter les bienséances.

M. l'archevêque, prévoyant l'éclat que cette démarche devait faire, et ne pouvant se dissimuler qu'on n'en serait pas plus content à la cour qu'à la ville, en prévint le roi. Malheureusement le P. Raynaud avait fait le jour de Pâques un compliment au Prélat. C'est la seule faute qu'il ait faite dans tout le cours de sa station. Soit que M. de Beaumont n'eût pas trouvé ce compliment assez flatteur, soit qu'il crût y voir des contre-vérités offensantes, soit enfin qu'il n'y fût pas loué par l'endroit sensible, ou qu'il y apperçut des leçons toujours désagréables quand on ne veut pas en profiter, il persuada au roi que le P. Raynaud l'avait insulté. Après l'interdit, un ministre, qui semblait être en cela l'organe du public, en témoigna au roi sa surprise. « Il a insulté l'archevêque, répondit le roi. » Le ministre, que Sa Majesté a coutume d'écouter favorablement, se mit en devoir de lui montrer que le compliment en question, dont il tenait une copie à la main, n'était rien moins qu'insultant. Mais l'impression était faite. « Il a insulté l'archevêque. » Le roi s'en tint là, et un ministre de confiance ne sut se faire écouter.

Voici ce compliment fatal. Nos lecteurs en jugeront. Nous le donnons sur les copies qui s'en sont répandues dans le public. Ceux qui l'ont entendu, l'y reconnaissent.

« Grand Dieu ! il n'appartient qu'à vous de former ces sentiments. Créez-les dans nos coeurs. Regardez
« cette vigne que vous avez choisie pour votre héritage, plantée dans cette capitale et arrosée du sang de vos
« martyrs. Jetez un regard de miséricorde sur ce sacré pontife irréprochable dans ses moeurs, infatigable dans
« ses travaux, inépuisable dans ses largesses, qui, ne s'étant pas appelé lui-même, a été donné pour gouverner
« cette épouse confiée à ses soins. Couronnez vos dons par des dons plus grands encore. Que votre sagesse
« préside à ses conseils ! Eclairez-le vous-même ; dirigez ses voies dans ces temps de troubles, afin qu'étant plus
« père que pasteur, nous ne fassions tous ensemble qu'un coeur et qu'une âme ; et que réunis dans le
« bercail de la paix, nous fassions de l'unité dans l'éternité bienheureuse. »

Quérard = La France littéraire, t. VII, p. 476 =

L'abbé Paul Raynaud, prédicateur et poète, ex-oratorien, né à Hyères en Provence

La Grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages, ode, Paris, Desprez, 1770, in 4

Vers au roi à son retour de l'armée, 1744,

Il remporta en 1737 les prix de prose et de poésie à l'Acad. française.

Journal de Paris, du samedi 10 avril 1790 =
Le Père Raynaud, prêtre de l'Oratoire, naquit en 1705 à Hyères en Provence et mourut à Paris en mars 1790, rue Chapon N° 11, âgé de 85 ans.
Il fut célèbre orateur et il occupa un des premiers rangs parmi les prédicateurs du 18 siècle.
Il avait une grande et rare modestie et ne put jamais se décider à donner au public ses sermons.
Il mit, avant de mourir, la dernière main à 19 de ces sermons, parmi lesquels le fameux sermon sur les spectacles
Il avait l'éloquence du coeur.
Louis XV le nomma 2 fois évêque et il n'accepta pas cette faveur.

Voir aussi le N du 28 mars 1790

Adry = Bibliothèque des Écrivains de l'Oratoire, t. V. p 9.10) (Bibl. N. F. R. 25.685)

Paul Raynaud, ci-devant de l'Oratoire, né à Hyères en Provence, a remporté les prix de prose et de poésie à l'Académie française en 1737. Il a composé des vers adressés au roi à son retour de l'armée en 1744 et une ode sous ce titre : La grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages

(*Histoire des hommes illustres de Provence*, tiré de la *France littéraire*)

Paul Raynaud, d'Hyères, reçu en 1723.
On a de lui dans le *Parnasse chrétien* :

- Ode sur la grandeur de Dieu manifestée par ses ouvrages
- Josué, poème.
- Le mépris des richesses, ode couronnée au jugement des Jeux floraux en 1732.

Dans le carême qu'il prêcha en 1753 dans l'église de N.D. de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au delà des bornes ordinaires, encore n'y avait-il pas de place pour tous ceux qui allaient pour l'entendre. Sa voix était si claire et si perçante que, quelqu'éloigné que l'on fût de la chaire, on ne perdait pas un mot de ce qu'il disait. Son geste était beau, naturel, vif et animé. Sa composition n'égalait pas ses talents extérieurs ; mais elle était intéressante. Il suffit de dire, pour en faire l'éloge, que ses discours ont été couronnés par Mrs de l'Académie française. En 1737, ces Mrs adjugèrent le prix à celui qu'il leur présenta sur la médiocrité. L'auteur y faisait briller la délicatesse de son esprit, la pureté de son goût, la justesse de son discernement et les grâces de son style. On ne peut s'empêcher d'y admirer les deux portraits du pauvre et du riche. Dans l'un, cet orateur nous détaille les circonstances qui aggravent la misère du pauvre, avec des sentiments si tendres, si expressifs, si touchants que le cœur le plus insensible en serait attendri. Dans l'autre, il expose les inconvénients, les craintes, les inquiétudes, les dangers qui sont inséparables de la condition du riche.

(*Fragments d'éloquence* t. I, p 93. cités par le dictionnaire des prédicateurs.)

Voir dans les Fragments d'éloquence, T. I, page 93.

Dans les Recueil de l'Académie de Marseille, on trouve encore du P. Reynaud :

\+ T. IV. p. 7-13 = Ode sur le Commerce par le P. Reynaud, de l'Or. professeur de rhétorique au collège de Marseille.

" p. 37-45 = Discours sur : La raillerie est moins une marque de l'étendue et de la fécondité de l'esprit que de sa petitesse et de sa stérilité.

" p. 194, Note sur les Oratoriens qui concoururent.

\+ T. V p. 1-19 = Discours sur : L'adversité n'abbat que ceux que la prospérité avait aveuglés. en l'année 1732

Le P. d'Ardène aurait, à l'occasion de ce discours, publié des Réflexions critiques sur le discours qui a remporté le prix de l'Acad.ie de Marseille en l'année 1732, adressées à M. de *** in 12. Marseille, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, juillet 1732, de 1 f. et 42 pages.

D'après l'Athenaeum Massiliense, l'auteur serait son frère, le fabuliste.

Il se trouve à la bibliothèque de Grasse sous le N° 2692 bis

Reynaud : Oeuvres inédites. à Vienne, chez Timon 1854 in 8°

à vérifier

Le Parnasse chrétien, divisé en 2 parties, dont l'une va jusqu'à J.C. et l'autre jusqu'à nous. à Paris, chez Desaint et Saillant 1760.

Vers classés en forme de cours de théologie, de Racine, Rousseau, Voltaire et autres à peu près inconnus. On y trouve :

p. 37 – + La grandeur de Dieu manifestée dans ses ouvrages du P. Raisaud ?

p. 173 – + Josué, du P. Reynaud.

p. 297 – + Mépris des richesses (ode couronnée aux Jeux floraux en 1732.)

Renault, de l'oratoire. +

1743. aurait presque converti Mme de Mailly
Luynes. IV. p. 449.

en 1746 Elle se trouve mal à un de ses sermons.
Il y avait [illegible] beaucoup de monde.
t. VII. p. 284

→ Luynes croit la conversion sincère

Renaud et Boyer oratoriens. +

1751 — étaient bien avec Mlle de Mailly pour sa conversion.
Edit. in 4° Barbier. t. III. p. 241

— avait une belle action.

— Y comptait même au point qu'il n'a pas voulu publier un seul de ses sermons pas même son panégyrique de St Louis, prononcé devant l'acad. franç.; il aurait voulu "qu'on imprimât le prédicateur".

Maury. Es. II. 307

Quatrain gravé sur son portrait ;

Aux applaudissements dus à son éloquence
Ce grand orateur échappé,
Dans ses vertus enveloppé
Prêche encore par son silence.

(Mercure, mai 1755)

Antiquités romaines expliquées dans les mémoires du comte de B***. contenant ses aventures. La Haye, chez Jean Neaulme 1750. in 4° pages 17-19.

Les sermons du P. Reynaud.

La seconde (aventure) non moins instructive, se passa au Louvre, chez les Pères de l'Oratoire, où prêchait alors leur Père Renaud. Le prédicateur partageait avec celui dont je viens de parler, tout le beau monde de la cour et de la ville, qui courait les entendre alternativement. Un jour que j'allai augmenter la foule de ses auditeurs, l'Oratorien nous débita assez bien une pièce fort élégamment écrite. Elle roulait sur les spectacles qu'il y frondait sans miséricorde et pour lesquels il s'efforça à inspirer aux assistants toute l'horreur qu'on doit avoir pour les plus grands crimes. Je crus m'apercevoir que son discours avait fait une forte impression sur un grand nombre de dames de la première condition, qui se trouvaient dans son auditoire. J'en ressentis quelque chagrin, d'autant que la manière dont le théâtre est aujourd'hui épuré, je l'ai toujours regardé comme un amusement très innocent par lui-même et en conséquence j'y avais pris beaucoup de goût.

Mais heureusement pour moi, et malheureusement pour l'orateur, il était près de cinq heures à la fin de son discours; et c'est justement l'heure à laquelle les spectacles commencent. Celui de l'Opéra, contre lequel il s'était particulièrement déchaîné, n'est qu'à quelques cents pas de la chapelle du Louvre. On jouait alors, sur ce théâtre enchanté, la magnifique tragédie d'Armide, chef-d'œuvre du tendre Quinault et de l'inimitable Lulli. La réputation du prédicateur et le concours de l'Opéra, qui allait commencer, avaient attiré dans la rue St Honoré, une légion de carrosses, qui m'obligea de m'arrêter pour quelque temps sous la porte de cette église, pour y attendre que le mien vînt à la file des autres. Là, je fus témoin du contraste le plus singulier que j'aie

jamais vu. Ce fut celui que m'offrirent quantité de dames de la première qualité. Elles relevaient par les plus grands éloges la beauté de la pièce qu'elles venaient d'entendre, ajoutant qu'elles en avaient été extraordinairement touchées et qu'un discours si solide et si pathétique ne pouvait manquer de produire de très bons fruits.

Il y parut quelques moments après. En effet leurs carrosses ayant commencé à défiler, et les laquais leur ayant demandé, selon l'usage, où il fallait les conduire, toutes, d'une voix unanime et comme si elles s'étaient donné le mot répondirent unanimement : à l'Opéra.

Ministres de l'Evangile, prédicateurs à la mode, voilà les fruits solides que produisent vos élégantes pièces, et les fortes et durables impressions qu'elles font sur le cœur humain ! Après un pareil exemple, il ne faut pas demander où mon penchant m'entraîna.

Moniteur Universel
Du samedi 1 mai 1790
N° 121. Page 247

= Le célèbre Père Rainaud, de l'Oratoire, vient de mourir âgé de 85 ans. Né à Hyères, en Provence, sous ce ciel heureux qui vit naître Massillon, il en partagea les influences. Une éloquence douce et rare, celle du cœur ; un organe mélodieux et sensible ; l'accent de l'âme ; une physionomie pleine de candeur et de simplicité ; des grâces naturelles ; des mœurs pures et tous les charmes des vertus sociales, lui méritèrent un des premiers rangs parmi les orateurs de ce siècle.

Deux qualités peu communes aux apôtres de nos jours, la modestie et le désintéressement, distinguèrent surtout cet homme vertueux. Il ne montait jamais dans la chaire de vérité qu'en tremblant ; et, malgré

Société de l'Histoire de France

(Rue des Francs-Bourgeois, 60)

Vendredi 15 mai.

Monsieur l'Abbé,

Permettez-moi de vous demander un très minime renseignement que les ouvrages imprimés sur l'Oratoire, au moins ceux que j'ai pu consulter, ne m'ont pas fourni.

Quel était le P. Renaud ou Renault, de votre illustre Congrégation, qui fit la conversion de la comtesse de Mailly en 1743, et à la prédication duquel, en 1746, se rattache une anecdote bien connue?

Je désirerais tout au moins connaître son prénom, la vraie orthographe de son nom, et les dates extrêmes de son curriculum.

Y a-t-il quelque part une notice biographique?

Veuillez excuser mon indiscrétion, à laquelle mon confrère l'abbé Thédenat m'a engagé, et croyez-moi, je vous prie, votre très humble et respectueux serviteur.

A. de Boislisle

…ule pour l'entendre,
… déterminer à donner,
…nière main à dis-
…nbre.
… il remercia ; ce
… le clergé de France,
…n évêché.
…and homme ; je
… sur les cendres
…rage 247.
…é Constituante
…, en Provence, a remporté
…37 ; il a composé des
…, et une ode sous
…ouvrages.
… de Marseille, et fut
…30 avril 1795.
… Anacharsis

8

jam
quel
venai
touch
prod
1
com
follei
le m
c
produ
sur l
mon

Moniteur Universel
Du samedi 1 mai 1790
N° 121 . Page 247

=
Né a
parfa
mélo
cond
les c
perm
D
le dé
mou

Voici
ce je

C

de M.
direc
j'ai
à vo
d'esp
homm
ville
notre
s'int
trava
bités
dépen
et de
deux
siècle

11

Voici les points principaux
que je désire éclaircir, en ce qui

9

Révérend Père,

C'est sous les auspices de M. l'abbé Vigouroux, directeur de St-Sulpice, que j'ai l'honneur de me présenter à vous. J'ai entrepris d'esquisser la biographie des hommes remarquables que la ville d'Hyères a produits, et notre grand hébraïsant a daigné s'intéresser à mon modeste travail. Parmi mes célébrités hyéroises figurent, indépendamment de Massillon et de son neveu le P. Joseph, deux oratoriens qui, au XVIIIe siècle, brillèrent d'un assez

15

...ule pour l'entendre,
... déterminer à donner,
...nière main à dis-
...mbre.
... il remercia ; ce
... le clergé de France,
...n évêché.
...eul homme ; je
... sur les cendres

...page 247.
...é Constituante

..., en Provence, a remporté
...37 ; il a composé des
..., et une ode sous
...uvrages.

... de Marseille, et fut
...30 avril 1795.
... Anacharsis

10

vif éclat, mais dont les encyclopédies biographiques ou autres se sont malheureusement trop peu occupées. Je veux parler du P. Paul Reynaud ou Rainaud, prédicateur du roi Louis XV, et du P. Eustache Guibaud, l'un des auteurs présumés de "La Morale en action".
M. Vigouroux, avec qui j'ai eu l'honneur d'en causer à la fin de l'hiver, a pensé que les archives de l'Oratoire seraient, pour mes recherches, une source précieuse où vous pourriez, Révérend Père, m'aider à puiser quelques indications. J'ai attendu

Moniteur Universel
Du samedi 1 mai 1790
N° 121. Page 247

8

jeun… quel… venai… touch… prod… com… fellei… le m… prod… sur l… mon… Né a… parfa… méloi… cond… les c… perm… le dé… mou…

Voici … ce je d… … concern… quelle … ra-t-i… ié ? … uand … rès sa… quelle … elle … int-il … Franç… ercy ? … uand … prédic… e ? … els so… chés qu… offrit … ter ? … el est … a Révé… ère qu'…

15

11

Voici les points principaux que je désire éclaircir, en ce qui concerne le P. Rainaud :

En quelle année entra-t-il à l'Oratoire ?

Quand prit-il les ordres sacrés ?

A quelle date et à quelle occasion devint-il prieur de Francoules, en Quercy ?

Quand fut-il nommé prédicateur de la cour ?

Quels sont les 2 évêchés que Louis XV lui offrit et qu'il refusa ?

Quel est le numéro de la Revue rétrospective qui s'est oc-

ule pour l'entendre,
déterminer à donner,
nière main à dis-
nbre.
il remercia ; ce
le clergé de France,
n évêché.
rand homme ; je
sur les cendres

rage 247.
é Constituante

, en Provence, a remporté
37 ; il a composé des
, et une ode sous
uvrages.

de Marseille, et fut
20 avril 1795.
Anacharsis

12

cupé du P. Renaud ?

Pour quelle raison quitta-t-il l'habit d'oratorien ?

Quand se sépara-t-il de la savante Compagnie ?

Donna-t-il dans les erreurs du jansénisme ?

Voilà une série de détails que je tiendrais à connaître le plus tôt possible.

N. B. L'acte de naissance porte : Paul-Barthélemy Reynaud.

Le décès est de 1790. Je désirerais en avoir la date précise.

Moniteur Universel
Du samedi 1 mai 1790
N° 121. Page 247

15

Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne. Londres – John Peter Lyton 1781. T. II. p. 128

13

le dernier moment pour venir vous importuner, ce qui excuse un peu la hardiesse avec laquelle j'en use avec vous.

Si vous pouvez me renseigner quelque peu sur mes chers oratoriens Rainaud et Guibaud vous m'aurez rendu un véritable service.

J'accueillerai avec une vive reconnaissance, Révérend Père, tout ce que vous voudrez bien me communiquer dans l'intérêt de mon travail, et je vous prie de vouloir bien agréer, en tous cas, la parfaite assurance de mes

Comme
n seule
renommé
chait à
le voix
nalités
ta la grâce
entretiens
laire
être si
commun,
s larmes,
lle
sui en
itables
veur.
n du
en
la
jusque
r elle.

ule pour l'entendre,
déterminer à donner,
nière main à dis-
nbre.
il remercia ; ce
le clergé de France,
n évêché.
nd homme ; je
sur les cendres
rage 247.
é Constituante
, en Provence, a remporté
37 ; il a composé des
, et une ode sous
uvrages.
n de Marseille, et fut
30 avril 1795.
Anacharsis

12

cupé du P. Renaud?

Pour quelle raison

14

sentiments de considération très distinguée.

[signature]

10 décembre 1892.

Mon adresse:

Jules Icard, membre de la Société d'études de Draguignan, à Hyères, 19, avenue Alphonse Denis.

Moniteur Universel

Du samedi 1 mai 1790

N° 121. Page 247

Vie p...

règne ...

Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne. Londres – John Peter Lyton 1781. T. II. p. 128

Madame de Mailly n'apprit sa disgrâce qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avait aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion seule lui offrit quelques consolations. En ce temps-là le P. Renaud, de l'Oratoire, était renommé pour la prédication. Dans ce vide que lui laissait la perte de son amant, elle cherchait à devenir dévote ; elle fut entendre cet orateur, d'une belle physionomie, d'un son de voix enchanteur, d'une éloquence ferme et séduisante ~~à la fois~~ en même temps. Ces qualités devaient lui rendre le personnage agréable ; elle désira l'entretenir. Il porta la grâce dans son cœur ulcéré ; son zèle la fit rentrer en elle-même. Les fréquents entretiens d'un directeur aussi insinuant rétablirent le calme dans l'âme de la Madelaine de la cour ; ils l'éclairèrent sur ses devoirs : on vit cette femme, autrefois vêtue si superbement, nageant dans les délices, sans cesse occupée de plaisirs, fréquenter assidûment les églises, simplement mise et confondue avec les femmes du commun, dont elle ne se faisait distinguer que par son recueillement, sa modestie et ses larmes, que par sa douceur à supporter quelquefois les huées et les injures d'une canaille insolente,(1) qui la regardait comme l'auteur des calamités publiques. Enfin on la vit dans son état d'humiliation plus admirée et plus respectée des véritables appréciateurs des choses, qu'elle ne l'avait été dans tout l'éclat de sa faveur.

(1) Un jour, Madame la Comtesse de Mailli étant arrivée au sermon du Père Renaud, qu'elle suivait assidûment ; comme ce prédicateur était en chaire et avait commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se mettait, un homme de mauvaise humeur s'écria : « Voilà bien du tapage pour une catin ! – Puisque vous la connaissez, répondit Madame de Mailli, priez Dieu pour elle.

l'approbation universelle de la capitale qui accourait en foule pour l'entendre, malgré les vives sollicitations de ses amis, rien ne put le déterminer à donner au public ses sermons ; il mit, avant de mourir, la dernière main à dix-neuf ; le fameux sermon sur les spectacles est de ce nombre.

Louis XV le nomma deux fois évêque, et deux fois il remercia ; ce qui fit dire au roi qu'il ne connaissait, dans tout le clergé de France, que le P. Reinaud qui eut le courage de refuser un évêché.

Je fus dix ans le médecin et l'ami de ce grand homme ; je viens adoucir mes regrets par quelques fleurs stériles sur les cendres de l'amitié.

Enguehard, médecin

Moniteur Universel - Du samedi 1 mai 1790. N. 121 page 247.
Réimpression de l'Ancien Moniteur : tome IV. Assemblée Constituante
Paris. Plon, 8 rue Garancière. 1860.

Dict. des hommes illustres de Provence =

p. 397 Catalogue des auteurs vivants.
p. 519 à la lettre R.

Paul Reynaud, ci-devant de l'Oratoire, né à Hières, en Provence, a remporté les prix de prose et de poésie à l'académie française en 1737 ; il a composé des vers adressés au Roi à son retour de l'armée en 1744, et une ode sous ce titre : La grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages.

Il fut quelque temps régent de classes au collège oratorien de Marseille, et fut le professeur de l'abbé Jean Jacques Barthélemy, mort à Paris le 30 avril 1795. l'auteur du voyage du jeune Anacharsis
(Voir Michaud : à son nom.)

= 23 Juin 1749. Les pouvoirs des P.P. de l'oratoire étant expirés, il a fallu qu'ils recourussent à l'archevêché qui leur a fait accepter la constitution. Le P. Renaud, entre autres fameux prédicateurs de l'oratoire a subi le joug, a fléchi le genou devant Bélial, disent les Jansénistes, ce qui le décrie désormais; ils disent de lui que puisqu'il a ainsi fait son talent de prédicateur par pures vues humaines et sans vues du ciel, il fallait autant qu'il se fît comédien.

Mém. D'argenson V. p. 491

Voir encore De Luynes : Mémoires, t. XII. p. 122.

Lettre sur l'éloquence de la chaire (Année littéraire, avril 1757)

Abbé Bernard : Le sermon au XVIII siècle, Paris. Fontemoing. 1901, in 8°, page 117 (6 lignes seulement)

Si goûté qu'en 1753 il n'y
eut pas assez de place à St L.

— voix claire très nette
— geste beau, naturel, vif, animé,
Composition intéressante.
Ses discours ont été couronnés par
l'académie.

Surtout celui sur Médiocrité
Célèbre par portrait du pauvre
et du riche...

Frag. d'Eloq. Tome I. p. 93

D. P.

pas imprimé.
Feller.

Sermon de la St Louis 1752 à St Honoré pour les Académie des sciences et des Inscriptions. Bon mais long, disent les régistres de l'Acad. des sciences

18

Dictionnaire portatif des Prédicateurs
Lyon. Bruyset. 1757.
p. 224

Renaud (N.), Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, a un talent si rare pour la prédication, que dans son dernier carême qu'il a prêché en 1753 dans l'Eglise de N. D. de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires; encore n'y avait-il pas de place pour tous ceux qui allaient pour l'entendre. Sa voix est si claire et si perçante que, quelque éloigné que l'on soit de la chaire, on ne perd pas un mot de ce qu'il dit. Son geste est beau, naturel, vif et animé. Sa composition n'égale pas ses talents extérieurs, mais elle est intéressante. Il suffit de dire, pour en faire l'éloge, que ses discours ont été couronnés par Messieurs de l'Académie française. En 1737 ces Messieurs adjugèrent le prix à celui qu'il leur présenta sur la Médiocrité.
L'auteur y fait briller la délicatesse de son esprit, la pureté de son goût, la justesse de son discernement, et les grâces de son style. On ne peut s'empêcher d'y admirer les deux portraits du pauvre et du riche. Dans l'un cet orateur nous détaille les circonstances qui aggravent la misère du pauvre, avec des sentiments si tendres, si expressifs et si touchants, que le cœur le plus insensible en serait attendri. Dans l'autre il expose les inconvénients, les craintes, les inquiétudes, les dangers qui sont inséparables de la condition des riches.

Emile Régnault = Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Paris, Lecoffre, 1882, 2 vol. in 8 =

t. I. p. 256 « Sans égard pour ce siècle orgueilleux de la philosophie, qu'il appelle « la lie des siècles » (Mandement du 31 fév. 1754) il annonce sa résolution de ne pas moins veiller à sauver les restes de la discipline primitive qu'à défendre dans son intégrité le dépôt sacré de la foi.

« Coup sur coup, il interdit la musique à l'abbaye de Longchamps, pendant la semaine sainte, à cause des scandales croissants qu'amène l'affluence traditionnelle d'une société ~~fort~~ mêlée ; — il enlève les pouvoirs aux prêtres et aux religieux qui biaisent avec l'orthodoxie ; il ne ménage pas même le célèbre P. Reynauld, de l'Oratoire, qu'il avait appelé l'année précédente à prêcher le Carême de N. Dame et qu'il remplace par un jésuite de réputation, le P. Chapelain. »

C'est cela de l'Histoire ??? Le P. Raynauld avait signé toutes les acceptations de la Bulle
On ne lui a jamais rien reproché au point de vue doctrine
L'évêque ne le remplace pas par un Jésuite, mais l'interdit de toute prédication à Paris.
Voir dans mon article, le vrai motif, que l'auteur de ce volume n'a pas voulu voir

LB

18 sept. 1724	le Conf Paul Reinaud de l'Institution d'Aix à Marseille pour la 7e) rien trouvé entre 2 — probable qu'il fut en 1725 régent de 6e à Marseille
octobre 1726	" régent de 5e à Marseille venant d'Hyères
oct. 1728	" 4 "
oct 1729	" 3 "
oct 1730	" 2 "
oct 1731	" Rh. "
vendredi 24 août 1731	Permis au C. Paul Reynaud de se rendre à Paris pour y recevoir l'ordre de sa résidence et de son emploi.
oct 1732	" Rhet 2e année à Marseille
vendredi 23 mai 1732	ordre d'aller à Soissons pour la préfecture des classes
oct 1733	Soissons préfet des classes 2e année
oct 1734	" " 3e "
vendredi 8 oct 1734	De Soissons à N.D. des Vertus pour y résider sous-directeur du séminaire
oct 1734	à Aubervilliers s.D. 1 année
oct 1735	" " 2e année s. diacre Pâques 1736
3 sept 1736 —	Permis au C. Paul Raynaud sous diacre de N.D. des Vertus de se présenter à l'ordination diacre sept 1736 prêtre carême 1737
6 janv 1738 —	ordre au P. Paul Raynaud de N.D. des Vertus à Rouen pour y prêcher dans notre église la 2e partie des Dominicales
vendredi 28 Nov 1738	" " " " à Dijon " " les dominicales
oct 1739 —	à Aubervilliers

Registre des décès de la paroisse St Nicolas des Champs = 1790 =

Le jeudi 25 mars 1790, Mre Paul Barthélemy Rainaud, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, prieur de Franc-Houlet, prédicateur ordinaire et pensionnaire du roi, décédé hier rue Chapon, âgé de 85 ans environ, a été inhumé dans la cave de l'église par nous curé soussigné : Parent.

Présents : Louis Panet-Duclos, écuyer, conseiller rapporteur du point d'honneur, son ami et exécuteur testamentaire

Balthazard Rabbe, prêtre de la Cong. de l'Oratoire, son ami

<u>Prédications</u> = en 1741, l'Avent, aux Nouvelles catholiques. –

en 1742, le Carême, à St Honoré. –

" 2e samedi de Carême, aux Nlles converties. –

" l'Avent, à St Paul. –

en 1743, le Carême, aux Nlles catholiques

" l'Avent, à St Germain l'Auxerrois.

en 1744, le Carême, à St Gervais. –

en 1745, le Carême, à St Germain l'Auxerrois.

" , l'Avent, à St Eustache. –

en 1746, le Carême, à St Leu. –

" l'Avent, à la Mercy. –

en 1747, le Carême, à St Eustache.

" l'Avent, à St Jacques la Boucherie. –

en 1748, le Carême, à St Roch. incident de Mme de Mailly

" le Avent, à St Leu.

en 1749, le Carême, à St Sauveur. –
prêche le 6 août à S. Sauveur la fête de la Transfiguration (Nouvelles Ecc 1 oct 1749 p. 157)

" l'Avent, à St Barthélemy.

en 1750, le Carême, à St Germain l'Auxerrois

" l'Avent à Ste Opportune.

en 1751, le Carême, à St André des Arcs.

" l'Avent, à St Honoré – Incident du discours contre les spectacles.

en 1752, le Carême, à l'Oratoire.
le panégyrique de la S. Louis à l'Oratoire pour les Académies

en 1753 le Carême, à N. Dame. « On fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au delà
" des bornes ordinaires ; encore n'y avait-il pas de place pour tous ceux qui allaient pour
" l'entendre. Sa voix est si claire et si perçante, que quelque éloigné que l'on soit de la chaire, on ne
" perd pas un mot de ce qu'il dit. »

(Dict. des prédicateurs. »

Curriculum vitae

en 1739, à N. Dame des Vertus d'Aubervilliers.
en 1742, à Paris.
en 1745, "
en 1746, "
en 1749, "
en 1752, "
en 1755 "

N'est plus marqué sur les listes triennales des assemblées de 1758 à 1779 inclusiv.
Son nom a été ajouté à la plume sur la liste de 1782 Donc rentré entre 1779 et 1782

en 1782 à Paris à l'assemblée générale, rentré avec son rang.
en 1785 "
en 1788 "

~~De 1758 à 1779 il est à Hyères, dans son bénéfice~~ ??

Mort à en 1790

M.M. 613 p. 6 N° 23

Paul Raynaud, né à Hyères, diocèse de Toulon en 1705, reçu en 1724
réside à Paris, in suo conducta, prédicateur
1782 à l'assemblée générale, rentré avec son rang.

M.M 607, 4e catalogue, N 1371 =

Paul Raynaud, d'Hyères, entré à Aix en 1723, prêtre en avril 1737, mort en 1790

Quérard - France littéraire T. VII p 476

L'abbé Paul Raynaud, prédicateur et poète, ex oratorien, né à Hyères en Provence

\- La grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages, ode, Paris, Desprez, 1770, in 4

\- Vers au roi à son retour de l'armée, 1744

L'abbé Raynaud a remporté en 1737 les prix de prose et poésie à l'Acad. française

---

Bicaïs {Ms. d'Aix, T II. p. 832 / Copie de la Bibl. Nle T. III p. 287}

Notice de l'Oratoire de France

Paul Rainaud, venu au monde en 1705, eut la même patrie que Massillon. A son exemple il entra à l'Oratoire, où on le reçut à 19 ans et comme lui il y courut une carrière qui le conduisit par la même voie à la gloire, quoiqu'il soit de beaucoup inférieur à ce modèle inimitable. Au sortir de l'Institution d'Aix, il alla enseigner les humanités à Marseille jusqu'à la rhétorique inclusivement, et l'Académie de cette ville couronna un de ses discours en 1731. Delà il fut envoyé en d'autres collèges, où il se fit également honneur par ses harangues et les diverses pièces qu'il composa et fit paraître suivant l'exigence des cas.

Vint enfin le temps d'abandonner les belles-lettres pour se livrer à des études plus convenables au caractère sacerdotal dont il avait été revêtu. Les progrès qu'il y fit et son goût naturel pour l'éloquence décidèrent de sa destination. Il se dévoua au ministère évangélique pour lequel il avait un talent rare qu'il exerça pendant quelque temps en province avant de se rendre à Paris, le centre du bon goût et des talents. Appelé par ses supérieurs dans cette capitale, il parut dans plusieurs églises et y fut si goûté qu'on lui offrit les principales chaires". Une éloquence douce

Moniteur universel du samedi 1 mai 1790 N 121. p. 247

" et rare, celle du coeur; un organe mélodieux et sensible; l'accent de l'âme; une
" physionomie pleine de candeur et de simplicité; des grâces naturelles; des moeurs pures
" et tous les charmes des vertus sociales lui méritèrent un rang distingué parmi les
" orateurs du 18 siècle." Dans son dernier carême qu'il prêcha en 1753, dans l'église

N. Dame de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires; encore n'y avait-il pas des places pour tous ceux qui allaient pour l'entendre. Sa voix était si claire et si perçante que, quelqu'éloigné que l'on fût de la chaire, on ne perdait pas un mot de ce qu'il disait. Son geste était beau et naturel, vif et animé. A la vérité, sa composition n'égalait pas ses talents extérieurs, mais elle était intéressante. Il suffit de dire, pour se former une idée avantageuse de sa manière d'écrire que l'Académie française a couronné quelqu'un de ses discours.

Deux qualités peu communes aux apôtres de nos jours, la modestie et le désintéressement, dit le *Journal de Paris*[1], distinguèrent surtout cet homme vertueux. Il ne montait jamais dans la chaire de vérité qu'en tremblant et, malgré l'approbation universelle de la capitale qui accourait en foule pour l'entendre, et malgré les vives sollicitations de ses amis, rien ne put le déterminer à donner au public ses sermons. Il mit, avant de mourir, la main dernière à 19. Le fameux sermon qu'il avait donné sur les spectacles est de ce nombre. Louis XV le nomma deux fois évêque (de Digne et de Vence) et deux fois il remercia: ce qui fit dire à ce prince qu'il ne connaissait dans le clergé de France que le P. Rainaud qui eût le courage de refuser un évêché.

Sa réputation faisant ombrage à ses envieux, on prétendit, pour avoir un prétexte de lui fermer la bouche qu'il s'était servi d'ironie dans le compliment qu'il avait fait à Mr de Beaumont, le dernier jour de la station qu'il venait de remplir à N. D. Il n'en fallut pas davantage à un Prélat prévenu contre l'habit de l'Oratoire, pour ne plus lui continuer ses pouvoirs, lorsqu'il se présenta pour les faire renouveler. Cet interdit lui fit manquer le Carême de Versailles qui lui avait été promis. Quatre ans après, on ne sait trop pourquoi, il prit une maison en ville, où il a vécu depuis en particulier à la faveur d'un bénéfice que ses amis lui avaient procuré. Quelques personnes lui ont prêté sur cela des vues d'ambition personnelle, prétendant qu'il ne s'était éloigné de ses confrères que pour parvenir plus facilement à l'épiscopat auquel son premier état aurait été un obstacle;

(1) avril 1790

mais, d'après l'aveu qu'il a fait lui-même qu'il avait refusé deux fois cette dignité, il y a lieu de croire qu'il n'a voulu vivre en particulier que pour être plus tranquille et éloigné des troubles dont la Congrégation n'était point encore délivrée.

Quoi qu'il en soit des motifs de retraite du Père Raimand, on ne doit point omettre qu'il a réparé cette espèce d'infidélité en demandant ensuite à être rétabli dans la Congrégation ; ce qui lui fut accordé d'abord après la promotion du P. Moisset au généralat et confirmé d'une voix unanime par l'assemblée de 1782 (1), qui, en considération de son mérite personnel et de son attachement pour le corps lui accorda son ancien rang de prêtrise, comme s'il avait toujours été présent ; de manière qu'il a toujours joui de tous ses droits de prêtrise à l'Oratoire depuis sa réintégration jusqu'à son décès, dont le jour arriva le mercredi 24 mars 1790, dans la 86e année commencée de son âge.

En attendant que les héritiers de cet orateur aient publié ses sermons, que sa modestie ne lui avait pas permis de faire imprimer lui-même, de son vivant, voici quelques-unes des pièces qu'il avait composées, lorsqu'il travaillait encore dans les collèges :

(1 — Discours sur ce que l'adversité n'abbat que ceux que la prospérité avait aveuglés. couronné par l'Académie de Marseille en 1731.

(2 — Ode sur les progrès de l'art du génie sous le règne de Louis le Grand, pièce couronnée en 1737 par l'Académie française.

(3 — Discours sur ce qu'il est avantageux de n'être ni pauvre, ni riche, couronné également par l'Acad. française.

L'auteur a fait briller dans ce discours la délicatesse de son esprit, la pureté de son goût, la justesse de son discernement et les grâces de son style : « ce n'est point, dit l'abbé Desfontaines, (2) parlant de cet ouvrage, une éloquence hérissée d'antithèses, d'épigrammes et de grands mots vides de sens, sans ordre et sans nul art. Rien ne

(1) session 3e page 10 des actes de cette assemblée

(2) Observat. T. 11. p 313

sent le Sénèque, le Lucain et le faux bel esprit. Le tissu de ce discours est aussi ingénieux que le style en est pur et élégant. Ce sont des images vraies, animées par des couleurs qui forment une heureuse harmonie. On reconnait partout le peintre de la vérité et de la raison."

(4 — Le mépris des richesses, ode couronnée par l'Académie des Jeux floraux en 1732

(5 — Vers au roi à son retour de l'armée en 1744, in 4.

(6 — Les grandeurs de Dieu dans ses moindres ouvrages, ode que l'on trouve dans le Parnasse chrétien t. I, p. 70

(7 — Josué, poème inséré dans l'Elite des poésies décentes t. I, p. 136 et dans le Parnasse chrétien t. I p. 340

(8 — Le Commerce, ode, qu'on trouvera dans l'Elite des poésies décentes t. I p. 223

---

rép. 6 / 9.

Mon Révérend Père,

Je suis à la recherche de détails biographiques sur un ancien oratorien qui fut longtemps curé de Romorantin. Jusqu'ici mes efforts ont été sans résultats, mais on me dit que grâce à vous je pourrai trouver quelque chose. J'avais d'abord pensé à écrire à mon ami le P. H. Chérenot. Mais j'ai pensé ensuite qu'il valait mieux supprimer les intermédiaires et ne ~~pas~~ déranger personne.

Le R. P. Justinien Sarciault, (selon d'autres Sarciault) a prêtre

de l'Oratoire, docteur en l'un et l'autre droit fut curé de Romorantin de 1640 a 1666 environ. Il lutta énergiquement contre les protestants et fit même parait-il, imprimer contre ces hérétiques une brochure dont je ne trouve nulle part les traces.

Je serais bien heureux, Mon R. Père, si vous pouviez compléter mes renseignements et me dire si la brochure existe quelque part.

Romorantin a fourni un certain nombre de sujets a l'Oratoire. Entre autres le P. Jean Nicolas Gaudin qui vivait, je crois, au temps de Mgr de Berulle, et fut cause d'un long procès entre les oratoriens de Tours et l'Hotel-Dieu de Romorantin.

Et encore le P. René Lecomte qui vint mourir chez son père a

Bria[illegible]
Bory[illegible]

Romorantin le 27 8^{bre} 1746 —

Je fais encore appel à vos lumières dans un autre ordre d'idées, qui se rattache cependant à l'Oratoire. J'ai trouvé parmi les œuvres d'un peintre de Romorantin le portrait gravé d'un R. P. Paul Raynaud, de l'Oratoire. Le R. P. tient entre ses mains un livre ouvert sur lequel on lit ces mots : Sermon contre les spectacles : puis au bas sont gravés ces quatre vers :

Bicaïs, Bonzyel.

" Aux applaudissements dûs à son éloquence
" Dans ses vertus enveloppé
" Ce grand orateur échappe,
" Prêche encore par son silence

Pourquoi le titre de ce livre ? Ces vers font-ils allusion à quelque phase de sa vie ? En un mot connaissez-vous le P. Raynaud, et possédez-vous quelques détails sur Silvain Bonnet, peintre du roi, qui a fait le portrait ?

Je serais bien heureux

Mon Révérend Père, si les recherches que vous avez faites sur les anciens pères de l'Oratoire vous permettaient de me donner les renseignements que je désire et que je cherche vainement depuis longtemps.

Veuillez agréer, l'assurance de mon profond respect

Plat
Curé

Santhenay 13 Xbre 1889

Adresse : à Monsieur l'abbé E. Plat
Curé de Santhenay Romorantin
Loir-et-Cher

Louis III de Mailly marquis de Nesle
et de Dlle La Porte-Mazarin Félicité Armande
5 filles

1 Louise Julie
née en 1710
+ en 1751
épouse en 1726 son cousin ~~à 16 ans~~ Louis Alex. de Mailly + en 1747

aima avec passion Louis XV, très belle, douce, réservée, timide favorite en 1735
plongée dans la dévotion, contribua par sa froideur à le détacher d'elle
Louis XV lui donna 40.000# de rente et paya ses dettes 765.000
et un hôtel rue S. Thomas du Louvre

2 Pauline Félicité
épouse 27 sept 1739 étant enceinte ~~comtesse~~ de Vintimille
Jean Bte Félix + en 1775 lieut général

pensionnaire avec ~~neveu~~ de l'archevêque de Paris
pensionnaire avec à l'abbaye de Port Royal elle fut aimée du roi
+ en couches en 1741, le fils ressemblait à Louis XV et on l'appelait le ½ Louis
On cria, sans raison à l'empoisonnement

3 Mme de Brancas
Marquise de Lauraguais

aimée de Louis XV

4

5 Marie Anne
Marquise de la Tournelle

aimée de Louis XV, douée d'une grande beauté et de toutes les grâces qui séduisent
épousa jeune Jean Louis de la Tournelle + en 1742 à 23 ans
subit une disgrâce, raccommodée par l'entremise du Duc de Richelieu
+ subitement à 27 ans 8 X 1744
âme élevée, qui voulait rendre Louis XV un roi digne de lui même et de sa race

l'<u>Urvoy</u>. chanoine et grand chantre de l'église de Paris. Ex jésuite sans en avoir quitté autre chose que l'habit, se jette dans la troupe apostolique du fameux Bridaine

grand vicaire devenant l'abbé à Paris en 1748

Dirige avec ses anciens confrères toutes les opérations de l'archevêque 1756

Sa prédilection pour le sieur d'Arroy ex jésuite
remplacé le P. Regnaud à ND par led chapelain jésuite
~~et conflit~~ rebut et engagement entre les 2 auditoires

Christophe de Beaumont du Repayre
né au château de la Roque dioc Sarlat 26 juillet 1703

évêque de Bayonne 1741 à 38 ans
transféré Vienne par brevet royal 25 avril 1745
prend possession par lui-même 23 X 1745

8 mois après) en conflit alors avec le Parlement trop de parlementaires aux sermons du P. Regnaud

Transféré de Vienne malgré lui, août 1746

L'expédition des Bulles ayant suivi d'aussi près que possible le brevet royal; l'archev. prit possession par procureur 19 sept et en personne 3 Nov 1746
c'était le 3e archevêque dans cet intervalle de 8 mois; mais il devait garder ce siège 35 ans en l'illustrant par d'incessants combats, des vertus héroïques et des mérites incomparables
Il fut véritablement l'Athanase du 18e. titre que lui assurent son orthodoxie sa fermeté tempérée de douceur, sa constance dans l'adversité, sa charité inépuisable. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons esquissé dans notre avant propos et pour les détails, nous renvoyons à la vie plus bas

† à Paris 12 X 1781 à 79 ans

1781
1753
28

Christophe de Beaumont par le P. Regnault 2 vol 8 Paris 1882.

« Sa morgue sur sa noblesse et trop peu de lumières pour discerner la justesse
« des opinions qu'il embrassait et qu'il soutenait opiniâtrement ont donné lieu
« à des troubles qu'un prélat plus éclairé aurait su éviter. »
(continuateur de Ladvocat)

le trait distinctif de son caractère était une fermeté inébranlable que ses ennemis appelaient obstination

qui avait un inépuisable trésor de charité pour les victimes de la famille
Beaumont François
Boyer † en 1755
ministre de la feuille des bénéfices

Rainaud

M 219

grand et beau portrait carré

assis à son bureau figure de face mais corps
tourné à sa gauche
main gauche repose sur un livre debout
main droite posée sur l'avant bras gauche

sur la table un encrier
un feuillets sur lequel est écrit
Sermon contre les spectacles
une bibliothèque où les Ecritures et les Pères

en bas
Le R. P. Paul Rainaud, prêtre de l'Oratoire
aux applaudissements dûs à son éloquence
Ce grand orateur échappé
Dans ses vertus enveloppé
Prêche encore par son silence
ad vivum pinxit Bonnet   offerebat Baudran qui sculpsit
chez Baudran rue S. Jacques à la ville de Paris

H 28

L. 24   2 exemplaires
dont 1 jauni car exposé sans doute

~~cardinal~~ Fleury + en 1743

cardinal Larochefoucauld de Bourges

~~Choiseul~~ en ~~1765~~ 1756

~~Bernis~~

Machault J. Bte Machault d'Arnouville, ministre d'état
contrôleur gl des finances

S. Florentin
garde des sceaux

Richelieu
ministre de la marine

d'Argenson ~~Antoine René de Voyer d'Argenson~~

~~[illegible] secrétaire général du département de la guerre~~

Marc Pierre de Voyer, comte d'Argenson ministre de la guerre

le ministre le plus cher à Louis XV

les Mémoires sont de son frère

Nicolas Jouin – Le vrai recueil des Sarcelles

pamphlet janséniste

1744

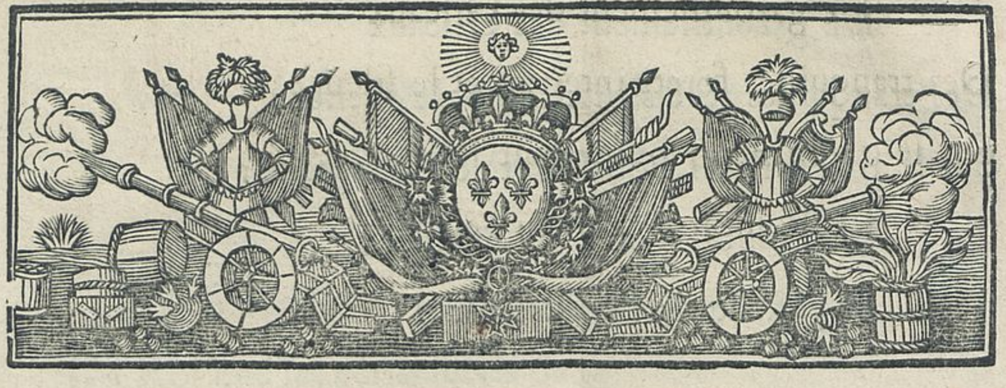

AU ROY
A SON RETOUR
DE L'ARMÉE.

QUAND le Soleil, ame de la Nature,
Au Monde, en s'éclipsant, dérobe sa clarté;
Tout s'attriste & languit dans une nuit obscure,
Tout est sans vie & sans beauté.
Qu'il reparoisse & brille sans nuage;
A ses premiers regards tout revit sous les Cieux,
Et pour chanter son retour glorieux,
Tout a sa voix & son langage.

Le gazouillement des Oiseaux
Des tranquilles forêts interrompt le silence ;
Sur le gazon fleuri bondissent les troupeaux ;
Le Poisson même qui s'élance,
Se plaît sur la face des eaux.

Louis, à ce tableau tu reconnois la France :
Dans son sein, Astre bienfaisant,
Que ton Eclipse, hélas, a répandu d'allarmes !
Mais à la seule joie il échape des larmes,
Quand sur son horison tu parois renaissant.
Quel concours empressé d'un Peuple qui t'adore !
Il te voit, s'attendrit, & veut te voir encore ;
Le jour qu'il te retrouve, est le plus beau des jours ;
Pour le prolonger dans son cours,
Il embellit la nuit des clartés de l'Aurore ;
Tout s'anime, tout se décore :
Ici de mille voix s'élevent les concerts ;
Là le salpêtre ardent qui s'exhale en éclairs,
Brille, serpente, éclate, & par ses jeux rapides,
Ton nom qu'il fait éclore à nos regards avides,
Ainsi que dans les cœurs, est écrit dans les airs.

Grand Roi, cet hommage ſi tendre,
Que le zéle François brûle de t'exprimer,
Pourroit-il ne pas te charmer ?
Il eſt ſi doux de te le rendre !
Il eſt ſi doux d'élever juſqu'aux Cieux
Un Roi que ſes périls ſuivis de la Victoire,
Nous rendent auſſi cher, qu'il eſt grand à nos yeux !
Senſible à la ſolide gloire,
Senſible à nos tranſports, aplaudis à nos Vœux :
Aſſez d'exploits brillans aſſurent ta mémoire ;
Mais ton amour pour nous, tracé dans ton hiſtoire,
Fera douter chez nos Neveux,
Qui du Prince ou du Peuple étoit le plus heureux.

Reinau
Le P. ** de l'Oratoire.

De l'Imprimerie de Jean-Baptiste Coignard,
Imprimeur du Roi. 1744.

Le R. P. Paul Rainaud, Prêtre de l'Oratoire

Aux applaudissemens dûs à son éloquence
Ce grand Orateur échappé,
Dans ses vertus enveloppé,
Prêche encore par son silence.

Ad vivum Pinxit [illegible] — Chez B. Audran, rue St. Jacques, à la Ville de Paris — [illegible] B. Audran qui Sculpsit

Agfa-Brovira

Agfa-Brovira

COPYRIGHT
BY
PHOTO
PIER-LAC
12, Galerie Véro-Dodat
PARIS-1er
N°

Agfa-Brovira

SOUVENONS-NOUS :

1° — Des institutions

L'EMBARRAS DES PREDICATEURS DEVANT LES EVEQUES AU XVIIIe SIECLE (suite)

Un nouvel incident, avons-nous dit (1), se produisit encore à Notre-Dame de Paris à la fin d'un carême qui avait eu un succès inouï, succès qu'aucun prédicateur n'avait pu remporter aussi grand depuis le fameux carême prêché dans la même métropole en 1723 par un autre oratorien, le Père André Terrasson (2).

Le conflit survint inopinément au mois d'avril 1753. L'archevêque de Paris est Mgr Christophe de Beaumont du Repayre, transféré de Vienne depuis le mois d'août 1746 ; le prédicateur est le Père Paul Raynaud, le dernier en date des grands orateurs de la Congrégation de l'Oratoire.

Voyons tout d'abord ce que pouvait être cet Oratorien.

— Né en 1705 à Hyères, sous ce ciel heureux de la Provence qui vit naître Massillon, le P. Raynaud en subit les influences et se distingua lui aussi par cette éloquence douce qui parle au cœur. Il entra à l'Oratoire à 19 ans à l'exemple de son illustre compatriote et comme lui il y courut une carrière qui le conduisit par la même voie à la gloire, quoiqu'il soit de beaucoup inférieur à ce modèle inimitable (3).

Au sortir de l'institution d'Aix, il alla enseigner un cycle entier des humanités, de la 7e à la Rhétorique inclusivement, au collège de Marseille où il eut pour élève Jean-Jacques Barthélemy, le futur auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. L'Académie de cette ville couronna alors plusieurs de ses discours et de ses poésies.

Le 23 mai 1732, on l'envoie à Soissons remplir la préfecture des classes pendant deux ans et demi. Aux dernières années du siècle on se souvenait encore de son passage et du bien qu'il avait fait dans l'établissement lui-même et dans la ville.

Enfin vint le temps d'abandonner complètement les belles-lettres pour se livrer à des études plus convenables à sa vocation. Le vendredi 8 octobre 1734 ordre lui est donné de se rendre à Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers. Tout en rendant des services au séminaire qui se trouvait encore dans cette maison, il achèverait lui-même ses études théologiques et se préparerait au sacerdoce qu'il reçut en effet à la fin du carême de 1737.

---

(1) Voir le N° d'avril 1939, page 155.

(2) Déjà atteint du mal qui devait l'emporter, méprisant les conseils de ses amis et n'écoutant que son zèle, le P. André Terrasson avait voulu donner ce Carême. Ses vêtements jusqu'à son surplis, tous les jours, trempés de ses sueurs étaient la preuve de l'effort insensé qu'il s'imposait. Descendant de chaire le 18 avril, il crachait le sang en abondance. Il voulut quand même terminer la station ; mais il mourait le 25 dans des sentiments de piété admirables : il n'avait que 52 ans. Il avait fallu pour lui aussi étendre ce vaste auditoire bien au delà des bornes habituelles.

(3) *Bicaïs* ; notice mss.

Les progrès qu'il fit dans les sciences sacrées et son goût naturel pour l'éloquence décidèrent de sa destination. Pour tout prédicateur oratorien, en plus des vues surnaturelles qui pouvaient l'animer, le rêve était d'être admis à la maison de la rue St.-Honoré à Paris et, qui le savait ? d'être invité peut-être un jour à parler devant le roi. Pour tout prédicateur de ce temps une station à Versailles et le titre de prédicateur de Sa Majesté valaient autant qu'un fauteuil à l'Académie Française (1).

Mais ne venait pas en cette maison de Paris qui le voulait : jamais un débutant n'aurait osé y prétendre. Il fallait d'abord « réussir et plaire en province ». On envoya donc le P. Raynaud prêcher à Dijon, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Clermont. Les éloges arrivent au Supérieur général nets et concluants : ils sont donnés par les évêques ou par les supérieurs des maisons oratoriennes. C'était l'épreuve du premier degré.

Celle du deuxième degré était plus difficile et plus redoutée. Il s'agissait d'un carême prêché à Rouen dans la chapelle de l'Oratoire (2). « Tous ces Messieurs du Parlement, raconte le P. Bicaïs, y sont invités par billets à leurs noms. Ces Messieurs de Rouen sont très savants en leur art, autant que les Messieurs de Paris ; mais plus fins parce que normands et, parce qu'ils sont en province, plus loin des cabales de la Cour, ils sont communément choisis plus instruits, plus amis des Lettres et plus capables d'une appréciation exacte. Le succès du Père Raynaud fut complet et le 6 janvier 1741 il recevait son ordre pour la capitale ».

Dès ses premiers sermons, il captiva son auditoire au point que les principales chaires lui sont offertes : les Nouvelles Catholiques, St.-Paul, St.-Germain-l'Auxerrois, St.-Gervais, St.-Eustache, St.-Leu, St.-Merry, St.-Jacques-la-Boucherie, St.-Roch, où Madame de Mailly, arrivant en retard, fut insultée par un bourgeois malappris (3), St.-Sauveur, St.-Barthélemy, Ste-Opportune, St.-André-des Arcs, la chapelle de la rue St.-Honoré, où fut prononcé le fameux sermon contre les spectacles (4).

« Tout Paris se précipitait pour l'entendre et le suivait inlassablement d'une paroisse dans l'autre ». Il avait, disent les contemporains, une éloquence douce et rare, celle du cœur ; un organe mélodieux et sensible ; l'accent de l'âme ; une physionomie pleine de candeur et de simplicité ; des grâces naturelles ; le geste beau, naturel, vif, animé ; des mœurs pures et tous les charmes des vertus sociales. Sa composition n'égalait pas ses talents extérieurs (5) ; mais elle n'était pas sans valeur, puisque plusieurs de ses discours furent couronnés par l'Académie française.

En présence d'un pareil succès, Mgr de Beaumont offre en

---

(1) « Je m'en suis suffisamment contenté » dit un jour Mascaron à son ami, le P. Lelong.

(2) Tous les grands prédicateurs oratoriens, Massillon lui-même durent passer par la double épreuve.

(3) Arrivée à St Roch alors que le P. Raynaud était déjà en chaire, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se mettait d'ordinaire, quelqu'un s'écria : « Voilà bien du tapage pour une c...! — Puisque vous la connaissez, répondit Mme de Mailly, priez Dieu pour elle. »

(4) Voir plus loin, aux Variétés, une amusante anecdote.

(5) Il s'en rendait compte lui-même : « *Je ferai imprimer mes sermons*, disait-il, *quand on pourra en même temps imprimer le prédicateur lui-même.* » Le film parlant lui donnerait sans doute satisfaction aujourd'hui.

1753 à l'éloquent prédicateur le carême de Notre-Dame. L'affluence devint telle « qu'on fut obligé d'abord de supprimer « toutes les barrières, puis d'élever à la hâte des tribunes ; en- « core n'y avait-il pas de place pour tous ceux qui allaient pour « l'entendre. Sa voix était si claire et sa diction si parfaite qu'on « ne perdait pas un mot de ce qu'il disait, si éloigné que l'on « fût de la chaire ».

Louis XV fait appeler le P. Raynaud à Versailles : « Je voulais, mon Père, vous féliciter pour le triomphe que vous obtenez à Notre-Dame et le grand bien que vous y faites. Je voulais aussi vous avertir que je vous donnais, en témoignage de satisfaction, l'évêché de Vence. J'espère que vous ne le refuserez pas, comme vous l'avez fait pour celui de Digne et qu'avant de quitter Paris, vous voudrez bien prêcher le prochain Carême de la Cour ». Très ému des délicates attentions de son souverain, le P. Raynaud accepte la prédication à Versailles ; mais déclare que les mêmes raisons qui l'avaient obligé de refuser le siège de Digne, l'empêchaient encore d'accepter celui de Vence. Toutes les instances de Louis XV furent inutiles et l'Oratorien regagna Paris. « Je ne connais dans le clergé de France, disait souvent « depuis le Roi, que le P. Raynaud qui eût le courage de refuser un évêché ».

Prétextant quelque fatigue, l'archevêque de Paris ne parut pas à Notre-Dame de tout le carême. Chacun en fut surpris, les relations jusque-là ayant été plutôt aimables entre lui et le prédicateur qui avait donné toutes les signatures de Formulaire et d'adhésion à la Bulle (1) et évité avec le plus grand soin toute allusion aux querelles du temps. Et cependant, disaient les mauvaises langues (2), tout Paris était là, « même les chanoi- « nes du Chapitre qui peut-être n'ont jamais assisté aussi régu- « lièrement aux sermons. Ce n'était pas l'exemple du chef que « les membres suivaient... Il n'y eut point de sermon où il ne « se trouvât quelqu'un des grands vicaires de confiance. M. Urvoi « (ancien jésuite et conseiller intime du prélat) n'en manqua pres- « que pas ». Personne n'avait réussi à surprendre en faute le prédicateur qui dut plus d'une fois arrêter les applaudissements.

Le jour de Pâques, l'archevêque daigna paraître au sermon de clôture pour écouter le compliment que l'Oratorien se crut obligé de lui adresser. « C'était, disent les *Nouvelles*, la seule faute qu'il eût faite dans tout le cours de la station. Voici ce compliment fatal. Nos lecteurs en jugeront. Nous le donnons sur les copies qui s'en sont répandues dans le public. Ceux qui l'ont entendu, l'y reconnaissent.

« Grand Dieu ! il n'appartient qu'à vous de former ces sen- « timents. Créez-les dans nos cœurs. Regardez cette vigne que « vous avez choisie pour votre héritage, plantée dans cette ca- « pitale et arrosée du sang de vos martyrs. Jetez un regard de « miséricorde sur ce pontife irréprochable dans ses mœurs, in- « fatigable dans ses travaux, inépuisable dans ses largesses, qui, « ne s'étant pas appelé lui-même, a été donné pour gouverner « cette épouse confiée à ses soins. Couronnez vos dons par des

---

(1) *Les Nouvelles Ecclésiastiques* (31 juillet 1749, page 121) lui font un grave reproche d'avoir donné toutes ces signatures et d'avoir fléchi le genou devant la malheureuse idole de notre siècle.
(2) Ibid, 11 sept 1753, p. 147. Voir aussi *D'Argenson* : Mémoires, T. V. p. 491.

« dons plus grands encore. Que votre sagesse préside à ses « conseils ! Eclairez-le vous-même ; dirigez ses voies dans ces « temps de troubles, afin qu'étant plus Père que pasteur, nous « ne fassions tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme et que. « réunis dans le bercail de la paix, nous passions de l'unité « dans l'éternité bienheureuse ».

L'archevêque resta impassible. Mais, un mois après, un billet arriva à l'Oratoire, signifiant au P. Raynaud que toute permission de prêcher dans le diocèse lui était retirée. Aucune raison valable n'était et ne pouvait être donnée. « Prévoyant l'éclat que cette démarche devait faire et ne pouvant se dissimuler qu'on n'en serait pas plus content à la Cour qu'à la ville, Mgr de Beaumont se rendit à Verseilles, « venant, disait-il, se plaindre du P. Raynaud qui avait osé l'insulter du haut de la chaire et en face ». Fatigué de toutes ces histoires pénibles qui se multipliaient de plus en plus, Louis XV ne répondit pas, mais supprima l'invitation pour le Carême prochain, qu'il avait cependant formulée de façon si aimable quelques semaines plus tôt.

Le P. Raynaud désespéré court chez le meilleur de ses amis et le plus influent de ses protecteurs, Marc Pierre de Voyer, marquis d'Argenson. Ce grand seigneur était parmi les ministres le plus aimé du souverain : il témoigna au roi sa surprise et le mauvais effet produit dans Paris : « Il a insulté l'Archevêque », répondit durement Louis XV. Le ministre que Sa Majesté a coutume d'écouter favorablement, se mit en devoir de lui montrer que le compliment en question, dont il tenait une copie à la main, n'était rien moins qu'insultant. Mais l'impression était faite : « Il a insulté l'Archevêque ». Et le roi s'en tint là (1).

Malheureusement pour le P. Raynaud l'affaire n'en resta pas là. Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, le tout puissant détenteur de la feuille des bénéfices, allait prendre en mains la défense de l'archevêque outragé. De tempérament susceptible et violent, il se rendit à l'Oratoire, monta comme un Maître jusque dans les appartements du supérieur général auquel il fit une scène épouvantable (2), l'accusant d'avoir excité le P. Raynaud à manquer de respect à son archevêque, affirmant que l'Oratoire entier subirait les conséquences de cette faute monstrueuse. Tous ces Messieurs du Parlement ont entrepris une guerre sans merci contre l'archevêque (3) ; ils étaient tous en corps aux prédications du Carême. C'est le P. Raynaud qui les avait convoqués par billets en manière d'insulte. Le pauvre Père de La Valette, qui était d'une douceur extrême et incapable de réaction contre la violence, essaya de montrer l'invraisemblance d'une semblable accusation. « Dans tous les cas, gronda Boyer en se retirant, le coupable ne peut rester à l'Oratoire ».

Le cœur broyé, le P. Raynaud quitta la rue St.-Honoré et s'en alla non loin de là louer une chambre en la rue Grenelle-St.-Honoré. Cet exil dura 28 ans. Au début, le Père partait pour de longs mois en province où il pouvait tout de même trouver des prédications. Les années passaient ; mais l'archevêque

(1) *Nouvelles ecclésiastiques* du 11 septembre 1753.

(2) Un mois plus tôt, en août, il avait fait semblable démonstration tapageuse à propos d'un voyage à Rome entrepris pour ses études par le P. Lelarge de Lignac. Les détails que nous donnons ici, nous ont été conservés par le P. Bicaïs.

(3) C'était le début de la lutte fameuse à propos du refus des sacrements.

L'Oratoire de France

N° 26 - Avril 1937 -

pp. 98 - 106 -

La mort et les funérailles de Mr d'Alembert

Les biographies, même les plus récentes, de Mr D'ALEMBERT passent très rapidement sur sa mort, plus rapidement encore sur ses funérailles. Le Chevalier DE POUGENS, seul, nous a conservé quelques souvenirs émus. On sent ou que les documents ont fait défaut, ou que ces tristes événements devaient être passés sous silence.

Le récit absolument inédit que nous offrons, est aussi complet que possible. « *Les détails* que son auteur nous dévoile, *viennent,* dit-il, *d'une voie sûre* ». En effet, ils sont d'une telle précision et d'une telle minutie qu'il n'y eut certainement pas d'intermédiaire entre l'acteur et le narrateur.

Ce récit est une sorte de lettre ou plutôt de mémoire que le Père PAUL RAYNAUD, prêtre de l'Oratoire, envoya peu de jours après les funérailles à ses Confrères et amis du collège de Dieppe. Le manuscrit fait partie de nos collections personnelles.

Le destinataire est le Père PHILIPPE ETIENNE DELORME, né au diocèse de Boulogne le 18 avril 1743, ordonné prêtre le 19 Décembre 1778, supérieur du collège de Dieppe depuis octobre 1779, poste important qu'il occupa pendant six ans. En 1786, il était supérieur du collège de Provins ; en 1789, supérieur de la résidence d'Amiens, d'où la Révolution le chassa. « *C'était un digne et saint prêtre,* racontent nos derniers annalistes, *scrupuleusement attaché à son devoir, mais néanmoins fort curieux des choses du monde des Lettres* ». Et sa curiosité l'avait sans doute poussé, là-bas, bien loin, à poser au P. Raynaud, son ami, placé aux premières loges, la question que tous se posaient certainement en France : « *Comment est-il mort ?* »

Le Père PAUL RAYNAUD, le dernier des grands prédicateurs de l'ancien Oratoire, était alors âgé de 78 ans et terminait sa vie à la résidence de St-Honoré, entouré de l'estime et de la vénération de tous. Lorsqu'il mourut le 24 mars 1790, en plus d'une assistance considérable, un grand nombre de députés de l'Assemblée nationale vinrent en corps assister à ses obsèques.

« Né à Hyères en Provence, sous ce ciel heureux qui vit naître Massillon, il en partagea les influences. Une éloquence douce et rare, celle du cœur ; un organe mélodieux et sensible ; l'accent de l'âme ; une physionomie pleine de candeur et de simplicité ; des grâces naturelles ; des mœurs pures et tous les char-

mes des vertus sociales lui méritèrent un des premiers rangs parmi les auteurs de ce siècle » (1)

Il avait pendant plus de 40 ans multiplié ses prédications à travers Paris avec un succès qui en cette année 1783 ne souffrait pas encore de déclin. Il chérissait entre toutes l'église de St-Germain l'Auxerrois, « *où l'on prêche si facilement* », disait-il; où de St-Honoré il se rendait sans trop de fatigue ; où il était toujours si aimablement accueilli par son ami, l'abbé JEAN RINGARD.

C'est auprès de ce prêtre, « *la voie sûre* » précisait-il, qu'il avait appris tous les menus détails de la mort et des funérailles de Mr d'Alembert et qu'il rapporte en ces termes à ses amis.

Le récit du Père Paul Raynaud

Jean Le Rond ainsi nommé parce qu'il fut baptisé à St-Jean Le Rond (2), petite église qui était autrefois au pied de la tour septentrionale de Notre Dame de Paris, où l'on portait les enfants trouvés pour y recevoir le baptème ; Jean Le Rond, surnommé Mr d'Alembert, n'eut pas d'autre extraction.

Sa mère fut Madame DE TENCIN, (3) religieuse défroquée de la province de Dauphiné, ordre de St-Dominique, et sœur du Cardinal de ce nom.* La licence de cette dame a laissé et laisse encore flotter sur plusieurs têtes (4) la qualité de père de Jean Le Rond. *Un gentilhomme, nommé LA FRESNAYE, dauphinois, qui se tua d'un coup de pistolet (mars 1726) dans la chambre de cette dame, désespéré de ce qu'après l'avoir ruiné, elle l'avait encore congédié, passe pour l'auteur de ses jours. On se

---

(1) Article du *Moniteur universel* du samedi 1er mai 1790, p. 247. Louis XV le nomma deux fois évêque (de Digne et de Vence) et deux fois il remercia : « Je ne connais dans le clergé de France, disait le roi, que le Père Raynaud qui ait eu le courage de refuser un évêché. »

(2) « Il fut exposé quelques heures après sa naissance sur les marches de l'église St.-Jean-le-Rond. Cette église, démolie en 1748, avant d'être un sanctuaire particulier, avait été une chapelle dépendant de la cathédrale, ou mieux, le baptistère de Notre-Dame, accolé à la gauche de la façade. Dans plusieurs églises, à Sens et Auxerre en particulier, les chapelles réservées aux cérémonies du baptême s'appellent également St.-Jean-le-Rond. » JOSEPH BERTRAND : D'Alembert, 1 vol. in-12. Paris, Hachette, 1889.

Après bien des recherches, JAL a fini par découvrir l'acte de baptême dans les *Registres de l'Hospice des Enfants de la Patrie*, t. XIX, f° 150 verso : « Jean Le Rond baptisé le 17 novembre 1717. Parrain, le susdit Perreau (employé de l'église) ; Marraine, Marie de Rocou (la compatissante personne qui avait relevé l'enfant). Le baptême fut administré par l'abbé Grange, aumônier de la chapelle de l'Enfance de Jésus. (JAL : Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, Paris, Plon, 1872, dans les Additions, page 1304). Tous ces registres ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville.

(3) CLAUDINE ALEXANDRINE GUÉRIN, MARQUISE DE TENCIN, religieuse au couvent de Montfleury, près de Grenoble, morte à Paris, à l'âge de 78 ans. Son salon fut le premier en date, comme peut-être en éclat, de ces réunions littéraires qui furent une des gloires et aussi une des puissances du XVIIIe siècle.

(4) On cite : le chevalier DE LA TOUCHE, lieutenant-général et depuis ministre de France à la Cour de Prusse ; — LA FRESNAYE, conseiller au grand conseil, qui se tua chez elle d'un coup de pistolet; — plus probablement le Chevalier DESTOUCHES, commissaire provincial d'artillerie, qu'on avait surnommé Destouches-Canon, pour le distinguer de son frère Philippe, membre de l'Académie Française et auteur de pièces comiques, qu'on appelait Destouches-Glorieux, du titre d'une de ses pièces. M. MARIUS BARROUX, ancien archiviste de la Seine, travaille à la solution de ce délicat problème.

rappelle les couplets qui coururent le monde à cette occasion, dont voici les plus énergiques :

Tu diras sans doute, âme noire,
Qu'il se tua.
Je veux sans merci t'en croire.
Que fait cela ?
Si, mû par ta rapacité,
Il s'extermina,
N'est-ce pas dans la vérité
Ta main qui l'assassina ?

Il fut membre de plusieurs académies en France et dans les pays étrangers, ~~pensionnaire de l'Académie royale des sciences,~~ secrétaire perpétuel de l'Académie française, géomètre profond, mais, pour son malheur et celui de son siècle, philosophe antichrétien et apôtre de sa secte par son zèle à lui donner des prosélytes en fournissant de tous les côtés des instituteurs pour la jeunesse imbus de ses principes et la tête meublée de ses maximes.

Il mourut à Paris dans son logement du vieux Louvre, le 29 octobre 1783, à 7 heures du matin.

Sa fin a été telle que sa vie : celle d'un impie violent et endurci. Les secours spirituels n'ont pu pénétrer dans son habitation quoiqu'ils aient été présentés à plusieurs reprises. Dieu, par un jugement terrible, a permis qu'il en ait été privé, ou par l'artifice de ses amis, ou par son opposition personnelle. Voici les détails qu'on a pu rassembler et qui viennent de voie sûre.

D'Alembert tourmenté, il y a quelques mois, par les inquiétudes de sa conscience, ou par les alarmes du grand voyage de l'éternité que le dépérissement de sa santé lui faisait envisager de près, parut rentrer en lui-même : des paroles religieuses lui échappaient de temps en temps. Un jour, il critiqua assez publiquement les excès d'un ecclésiastique mécréant. Mais ces intervalles lumineux furent de courte durée. Rassuré, sans doute, par les secours de sa secte, ou vaincu par la honte d'un changement, il reprit bientôt son ancien langage, il affecta même un ton de sécurité qui devint la *nouvelle* de sa société et qui fit dire qu'il mourrait en philosophe.

Comme il s'affaiblissait à vue d'œil, (1) sa situation réclama

---

(1) « Ses douleurs devinrent si aiguës qu'il ne tarda pas à tomber dans un marasme effrayant. La peau de son visage ressemblait à un parchemin desséché et tendu avec efforts sur un squelette. Quelques jours avant de mourir, raconte le chevalier M. C. J. de Pougens qui devint membre de l'Académie des Inscriptions en 1799, il prit ma main, la posa sur ses joues et son menton : « Voyez, me dit-il, si je souffre. » Des larmes s'échappèrent alors de ses yeux creusés par la souffrance. Je retirai mes doigts mouillés ; c'est la seule marque de faiblesse que je lui aie vu donner durant ses longues tortures... Mon malheureux ami baissait à vue d'œil... La veille de sa mort, il m'appela et ordonna à son domestique de me faire asseoir au chevet de son lit ; il était 10 heures 1/2 du soir : « N'entendez-vous pas, me dit-il avec douceur, comment ma poitrine se remplit ? » Le lendemain à 7 heures, il n'était plus. (Damiron : Mémoire sur d'Alembert. Paris, Durand, 1854, in-8°, p. 45.) D'Alembert légua par testament à son ami le beau portrait de Malebranche qui ornait son cabinet de travail.

le zèle de son pasteur. M. RINGARD (1), curé de St-Germain l'Auxerrois, se rendit donc chez lui, il y a cinq à six semaines. Il fut reçu poliment ; mais tout se passa en politesses mutuelles et il ne fut question de rien. D'Alembert, assis au coin de son feu dans un fauteuil, les jambes étendues sur un tabouret, feuilletait des brochures dont était couverte une table à côté de lui et qu'un domestique venait renouveler de temps en temps. Le Curé lui prit la main en le quittant et lui dit : « *Monsieur, j'espère que vous voudrez bien me recevoir de temps en temps pour vous donner des marques de l'intérêt que je prends à votre santé* ». — « *Je vous suis bien obligé, Monsieur le Curé* », répondit laconiquement le géomètre.

Ce Pasteur ne différa pas longtemps une seconde visite ; mais la porte lui fut fermée pour toujours. Quelques instances qu'il ait faites, il n'a pu pénétrer jusqu'à d'Alembert. Il s'est présenté dix fois dans le cours du dernier mois qu'il a vécu, et dix fois il a été renvoyé sous divers prétextes. « *Monsieur dort. — Monsieur est en compagnie. — Monsieur est hors d'état de parler. — Monsieur vient d'être purgé. — Monsieur vient de recevoir un remède* ».

C'était deux domestiques garçons (2) qui donnaient ces réponses et qui formaient toute la maison du philosophe. Le plus ancien n'avait que deux années de services et le second simplement quelques mois. D'Alembert, qui avait le ton doux et insinuant dans la société, était tout autre dans son intérieur. Son humeur violente éclatait souvent par des actes qui renouvelaient aussi souvent la Maison de l'apôtre de la Tolérance et du Héros de l'Humanité. Ses porteurs, car il allait en chaise, essuyaient parfois des orages terribles ; mais il faut dire à sa décharge qu'il les a dédommagés quelquefois, après les avoir maltraités, par une étrenne de six francs. Cette humeur violente s'est surtout manifestée dans les derniers jours, où ses souffrances étaient plus grandes : ses expressions familières étaient les gros mots.

Le mardi 28 octobre, Monsieur le Curé, que sa sollicitude pastorale poursuivait, alla à la porte de d'Alembert faire ses instances plus vives qu'à l'ordinaire. Mais le laquais répondit suivant sa coutume que son maître dormait. « *J'attendrai*, reprit sèchement le Curé, *qu'il soit réveillé et je ne quitterai point le logis que je n'aie vu Mr d'Alembert* ». Le laquais mécontent murmure, accumule les mauvais propos et contraint le pasteur à dire : « *Eh bien, je pars, mais pour revenir dans quelques heures* ». — « *Ne venez pas ce soir, Monsieur le Curé*, reprend le

(1) Déporté le 1er septembre 1792, l'abbé JEAN RINGARD n'eut pas le bonheur de revoir ses fidèles après la tourmente révolutionnaire. Il mourut en Angleterre avant d'avoir obtenu son élimination de la liste des proscrits.

(2) Le plus ancien se nommait JAMET, nous apprend M. Damiron.

domestique ; *c'est le temps où Monsieur repose : vous l'incommoderiez beaucoup* ». — *Eh bien, je reviendrai demain matin à onze heures*, dit M. le Curé; *ne manquez pas d'en prévenir votre maître* ».

Il se présenta effectivement le lendemain à cette heure là ; mais il n'était plus temps ; d'Alembert avait payé le tribut à sept heures du matin. Le domestique en donna froidement la nouvelle au curé sans rien dire pour s'excuser de ne l'avoir point fait avertir, ni pour relever le christianisme du défunt. Il avait cependant, si l'on en croit M. Rémy (1), maître des comptes, l'un de ses exécuteurs testamentaires, ordonné, sur les instances du Curé la veille de sa mort, qu'il fût introduit.

Le Pasteur revint chez lui fort occupé de ce qu'il venait d'apprendre, mais plus encore de ce qu'il avait à faire touchant la sépulture de Mr d'Alembert. Ce jour-là même, il avait onze de ses Confrères, curés de Paris, à dîner chez lui. Il leur communiqua son embarras et demanda des conseils. Mais il tira peu de secours de ses coopérateurs trop ou trop peu décidés euxmêmes. Il y avait dans l'après-dîner de ce jour une assemblée chez M. de Beaurecueil (2), curé de Ste-Margueritte, doyen des curés de Paris, où tous les curés de la ville avaient été convoqués. L'affaire y fut mise sur le tapis, et elle y éprouva un sort pareil à celui du presbytère de St-Germain l'Auxerrois. Le seul M. Marduel (3), curé de St-Roch, prenant en particulier celui de St-Germain lui conseilla de n'accorder que ce qu'il ne pourrait pas absolument refuser.

Le lendemain matin, jeudi 30 octobre, le curé de St-Germain, sentant qu'il devait dans une occasion aussi importante et aussi critique, prendre les ordres de M. l'Archevêque, se mit en chemin sur les dix heures pour se rendre à l'Archevêché. Il rencontra, chemin faisant, M. l'Évèque de Senez (4) qui le fit monter dans son carrosse et continua avec lui son chemin vers la rue de Richelieu, où ses affaires l'appelaient. C'est dans ce trajet que le Curé fixa ses idées et détermina le plan de sa conduite,

---

(1) A moins que le texte du testament ne soit formel, il semble qu'il y aurait une erreur de la part des biographes qui prétendent que les exécuteurs testamentaires nommés par d'Alembert étaient Condorcet et Watelet. Condorcet était légataire universel, nous dira le P. Raynaud à la fin de son récit. Alexandre Rémy et Claude Henri Watelet étaient exécuteurs testamentaires.

(2) Charles Bernardin de Laugier de Beaurecueil était curé de Ste.-Marguerite depuis 1743. A ses paroissiens qui, en 1791, le pressaient de prêter le serment, il répondit en montrant ses cheveux blancs : « Ils pourront teindre de sang cette chevelure, mais jamais ils n'auront le pouvoir de la souiller. » Il était président des réunions du Clergé *intra muros*.

(3) L'abbé Marduel mourut en mars 1787 et eut pour successeur son neveu, l'abbé Claude Marie Marduel, dont la conduite fut très belle pendant la Terreur.

(4) J.-B. Charles Marie de Beauvais avait été nommé en 1774, à 43 ans, évêque de Senez. A peine sacré, il dût, tâche ingrate, prononcer l'oraison funèbre de Louis XV. Il venait, au début de 1783, de donner sa démission de son évêché. Il était revenu à Paris et servait de vicaire général à son ami, Mgr. de Juigné. Mort à l'archevêché de Paris, le 4 avril 1790, à 59 ans, il fut enterré au Mont Valérien. Sa vie a été écrite par l'abbé de Sambucy. Paris, Vaton, 1842.

savoir, accorder la sépulture ecclésiastique à d'Alembert, mais refuser tous les honneurs qu'il pourrait refuser. M. de Senèz, rendu à son terme, lui donna son carrosse. M. Ringard s'en servit, non pour aller à l'Archevêché, mais pour se rendre chez lui, où devaient se trouver à midi les exécuteurs testamentaires.

M. Rémy, l'un des deux, arriva fidèlement à l'heure convenue. Il débuta par dire : « *Je viens, comme exécuteur du testament de M[r] d'Alembert, vous faire part, Monsieur le Curé, de ses dispositions qui vous regardent : il donne cent francs aux pauvres de votre paroisse que vous distribuerez vous-même. Il veut un enterrement simple ; mais nous désirons faire honnêtement les choses* ».

Le Curé, avant que de parler des honneurs funèbres, fit des plaintes amères sur les refus, si souvent réitérés et persévérants jusqu'à la fin qui lui avaient été faits, de voir M[r] d'Alembert. M. Rémy répliqua que le malade, instruit la veille de sa mort de ses instances à sa porte, avait donné ordre qu'elle lui fût ouverte, mais que sa visite du 29 avait été tardive. Le Pasteur, reprenant la parole, poursuivit en disant que « *M[r] d'Alembert ayant passé dans le public pour un ennemi de la religion et l'un des chefs les plus accrédités d'une philosophie antichrétienne, ne méritait aucune distinction dans l'Eglise. — Qu'il serait enterré, mais sans tentures ni au dehors, ni au dedans de l'église. — Qu'il n'y aurait à l'autel et autour du corps que les cierges nécessaires et aucun ~~dans les mains~~ du clergé. — Que le convoi serait de 24 ~~prêtres~~ et que le corps serait porté au cimetière des Porcherons* ». (1).

M. Rémy et son collègue, M. Watelet, (2) receveur général des finances, second exécuteur, furent peu contents des résolutions du Curé. On fit des instances auprès de lui : on menaça du Ministère public ; mais on n'obtint rien.

Monsieur le Curé se rendit, dans l'après-diner, chez M. l'Archevêque (3), à qui il fit part des demandes des exécuteurs testamentaires et des réponses qu'il avait données. M. l'Archevêque

(1) Ce cimetière devait se trouver aux environs de N.-D. de Lorette.

(2) Claude Henri Watelet, fils d'un receveur général des finances, dont il hérita la charge en 1740, consacra ses loisirs à la culture des lettres et des arts. Il apprit à peindre, graver, sculpter, devint membre de l'Académie de peinture et de l'Académie française. « C'était, dit Marmontel, l'un des hommes de notre siècle qui avait le mieux arrangé sa vie pour être heureux. » Lorsque d'Alembert vers 1756, tomba gravement malade chez sa vieille mère nourrice, sur le conseil du médecin Bouvard, Watelet le fit transporter dans son hôtel, voisin du boulevard du Temple et le rétablit à force de soins. Leur amitié était donc ancienne. « Watelet, dit Jal, signa l'acte d'inhumation *d'une main peu sûre*, sans paraphe, ni addition de prénom, ni même d'initiales de prénom. » Il habitait lui aussi au Louvre ; il mourut le 12 janvier 1786, à 11 h. du soir, et plus heureux que son ami fut inhumé dans l'église St.-Germain-l'Auxerrois, le 14 suivant.

(3) Antoine Eléonor Léon Le Clerc de Juigné, transféré de Châlons, avait pris possession le 20 mars 1782. Contraint de se retirer dès 1790 à Chambéry, puis à Constance et à Augsbourg, il donna sa démission en 1801, rentra en France en 1802 et mourut à Paris, le 19 mars 1811

se trouvait alors avec MM. les abbés DU BOIS-BASSET (1), official et D'ARGENS (2), l'un de ses grands vicaires. Il discuta avec eux l'affaire et conclut par approuver le plan de conduite du Curé. En le quittant il lui dit qu'il « *lui ferait savoir le lendemain ses intentions, s'il y avait lieu* ». M. PIERRE, un des secrétaires de l'Archevêché, fut effectivement envoyé le lendemain matin dire à M. le Curé, de la part de M. l'Archevêque, « *qu'il n'y avait rien à changer à ce qui avait été arrêté la veille* ».

Les exécuteurs vinrent encore faire des instances auprès du Curé ; mais, soutenu par la décision du Prélat dont il leur fit part, il n'accorda rien.

D'Alembert avait demandé que son corps restât deux fois 24 heures avant que d'être enterré. Il fut ouvert ; on lui trouva une grosse pierre dans la vessie ; on le mit dans une bière de bois avec une inscription sur une lame de cuivre.

Un ecclésiastique avait d'abord été député pour passer la nuit auprès du corps. M. le Curé le retira.

Le jour de l'enterrement le corps fut exposé à la porte du Louvre, (3) du côté de la rue Fromenteau, en dehors, tout contre une petite boutique de vendeuse de pommes, sans tentures. Elles ne sont point permises dans les Maisons Royales.

A la nuit tombante, 17 ecclésiastiques (4) vinrent sans cierges par la cour du Louvre l'enlever. Ils le conduisirent à l'église paroissiale par les rues de l'Oratoire et d'Angivilliers. Huit flambeaux portés par autant de domestiques éclairaient la pompe funèbre. Arrivé à l'église il fut posé dans le bas côté à droite, qui n'était pas tendu, au pied de l'autel de la Sainte Vierge où il y avait simplement six cierges et huit autour du corps. Les vêpres furent chantées rapidement par les 17 ecclésiastiques, (les 7 autres pour compléter le convoi de 24 n'ayant pas voulu y assister). Après les Vêpres, un seul prêtre, précédé d'un clerc, le conduisit en diligence au cimetière des Porcherons, commun aux paroisses de St-Eustache et de St-Germain. Là, il fut mis dans la fosse commune. Les exécuteurs firent encore, dans ce moment, une tentative pour obtenir une fosse particulière ; mais ce fut en vain ; on répondit qu'il n'était plus possible de rien accorder là-dessus (5).

(1) J.-B. ROBINAULT DU BOISBASSET, chantre de N.-D., official, fut un des rédacteurs des cahiers de doléances du clergé, un auxiliaire précieux pour le gouvernement du diocèse et refusa le serment. Il était originaire du diocèse de Saint-Brieuc.

(2) CLAUDE CHARLES ANTOINE D'ARGENT avait été amené de Châlons par Mgr. de Juigné.

(3) C'est la porte qui se trouve, rue de Rivoli, en face de la rue de Marengo.

(4) C'était une classe très inférieure de convoi. On trouve, à St.-Eustache, 50 prêtres pour les funérailles de Mézeray, 60 pour celles de l'abbé de Bourzeys, 150 pour celles de Guillaume Bautru, 160 pour celles de Colbert et de Séguier.

(5) JAL, loc. cit., page 21, a pu nous conserver l'acte de sépulture : « Le vendredi 31 octobre 1783. Messire Jean Le Rond d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française, de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Londres, de celles de Berlin, de Petersbourg, de Lisbonne et de Naples, de l'Institut de Bologne et des Sociétés royales des Sciences de Turin

105 Ce fut Monsieur ~~le Marquis~~ DE CONDORCET qui fit les honneurs du deuil. L'assemblée était brillante et nombreuse : M. le DUC DE NIVERNAIS (1) y était, M. le MARQUIS DE BRANCAS (2), M. le COMTE DE BISSY (3), etc. Plusieurs ecclésiastiques (4) s'y trouvèrent aussi. Un seul homme couvert d'une redingote grise l'accompagna au cimetière.

On a eu avis que c'est M. ~~le Marquis~~ de Condorcet qui a fait défendre la porte du malade à son curé en intimidant les domestiques de M[r] d'Alembert et en leur disant qu'ils n'auraient rien s'ils le laissaient entrer. Le testament de d'Alembert commence ~~par~~ : « *Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit* ».

Il se fit ~~aussitôt~~ après la cérémonie de M[r] d'Alembert un grand convoi à St-Germain l'Auxerrois avec tentures au dehors et au dedans de l'église, grand luminaire, grande sonnerie ; mais cette décoration funèbre était dans la ~~grande~~ nef et regardait un ~~marchand~~ miroitier de la rue de la Monnoye et d'Alembert était dans le bas-côté à droite, sans tentures. Celles de la nef et du portail étaient noires ~~pour le miroitier qui était marié~~; d'Alembert, comme garçon, eût dû en avoir ~~de~~ blanches. Ce ~~détail~~ trouve ici sa place pour ôter l'équivoque de la tenture noire que l'on a pu attribuer à d'Alembert.

M. de Condorcet, légataire universel, a pris le grand deuil avec les pleureuses.

⁂

Nous serait-il permis d'ajouter un post-scriptum au récit déjà si émouvant du Père Raynaud ?

Il semble que le mauvais geste accompli devant le lit de souffrance *d'un ami* ne pouvait rester impuni.

Nommé député de Paris à l'Assemblée législative, celui qui, depuis quelques années, s'obstinait à se faire appeler « *le Marquis de Condorcet* », avait été envoyé à la Convention par le

---

et de Norvège, de la Société littéraire de Cassel, de l'Académie de Padoue et des Sociétés philosophiques de Philadelphie et de Boston, garçon, âgé d'environ 66 ans, décédé du 29 du présent mois, à 7 h. du matin, au château du Louvre, a été inhumé au cimetière en présence de M. Claude Henri Watelet, receveur général des finances, un des 40 de l'Académie française, de M. Marie Jean Antoine Caritat, marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française et de M. Alexandre Rémy, maître des comptes. Signé : Watelet, le marquis de Condorcet. Rémy. »

(1) *Louis Jules Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernais*, petit-fils du duc de Nevers, neveu du Cardinal Mazarin, diplomate et homme de lettres, de l'Académie française et de celle des Inscriptions, mort le 25 février 1798, à 82 ans. Lord Chesterfield, dans une de ses Lettres à son fils le cite comme « *le modèle d'un gentilhomme accompli* ».

(2) *Louis Léon Félicité, marquis de Brancas*, mort à Paris le 8 octobre 1824, membre de l'Académie des Sciences depuis 1758.

(3) *Claude de Thiard, comte de Bissy*, lieutenant général en 1762, membre de l'Académie française en 1750. Une bienveillance toute particulière que ne cessa de lui témoigner Louis XV, l'attacha encore plus au roi qu'à la Cour, où il vécut en gentilhomme philosophe et en ami des plaisirs et des lettres. Mort en 1810.

(4) Ceux qui faisaient partie des différentes académies.

106

département de l'Aisne. Dénoncé le 8 juillet 1793 par Chabot, mis en accusation le 3 octobre comme complice de Brissot, bientôt *mis hors la loi,* il se cacha d'abord à Paris même chez une dame Verney au nº 21 de la rue Servandoni actuelle. Ne voulant pas exposer plus longtemps sa bienfaitrice, au mois de mars 1794, par un temps de brouillards, il sortit de la ville, sans passeport, vêtu d'une simple veste, la tête couverte d'un bonnet, et se dirigea vers Sceaux où il espérait trouver un refuge dans la maison de Jean-Baptiste-Antoine Suard, de l'Académie française, un de ses anciens amis. Ne l'ayant pas rencontré, il se blottit dans des carrières abandonnées où il passa plusieurs nuits. La faim l'en fit sortir. Il fut arrêté et jeté en prison à Bourg-la-Reine. On l'oublia pendant 24 heures. Lorsque le geolier revint le 28 mars, il le trouva mort. On croit généralement que le marquis de Condorcet s'était empoisonné (1). Il mourait misérablement à l'âge de 50 ans, victime de cette Révolution qu'il avait saluée comme une ère de justice et de bonheur.

E. BONNARDET.

---

(1) « Le 10 germinal an II de la République (Dimanche 30 mars 1794) déclaration fut faite à la mairie de Bourg-la-Reine de la mort d'un individu trouvé dans une chambre de la maison d'arrêt où il était écroué sous le nom de Pierre Simon, mort d'une apoplexie sanguinaire. » (Rapport de Labrousse, officier de santé). En marge du registre il est écrit : A la place de Pierre Simon il faut lire : Marie Jean Antoine Caritat Condorcet· Cette rectification fut faite en vertu d'un jugement rendu par le tribunal du Ier arrondissement de Paris (12 Ventôse an III, 2 mars 1795). (JAL : Dict., Paris, Plon, 1872, additions page 1313.)

Grains de sénevé

L'école libre

« *A côté de l'école officielle, l'école privée demeure... elle est le fruit des sacrifices de ceux qui croient à un idéal ; elle se déclare éducatrice préoccupée de former toute l'âme ; elle demande ses directives à ses certitudes morales...*

« *Elle ne méprise pas la science ; elle n'ignore pas les méthodes nouvelles. Mais elle ne pense pas qu'on doive, après vingt siècles de christianisme et après tant de révolutions faites au nom de la justice, de la liberté et de la fraternité, créer des castes intellectuelles, et donner le pas au mandarinat de l'esprit. Elle ne veut être ni l'Ecole nouvelle, ni l'Ecole unique. Elle met sa fierté à s'appeler l'Ecole libre qui ne repousse nul enfant et ne s'emprisonne dans nulle formule* ».

Chanoine M. PONSARD.